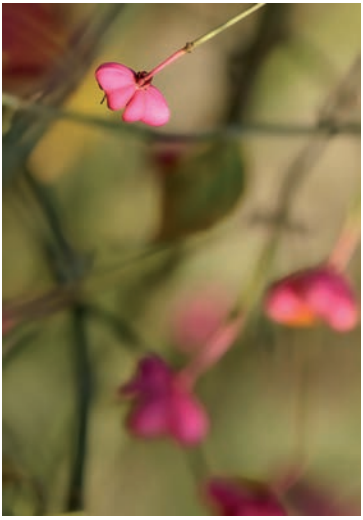

Facettes du paysage
Réflexions et propositions pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

Publishing
Editions

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Facettes du paysage

Réflexions et propositions pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

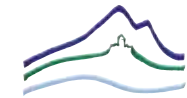

Editions du Conseil de l'Europe

Edition anglaise :

Landscape facets – Reflections and proposals for the implementation of the European Landscape Convention

ISBN 978-92-871-7080-4

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Tous droits réservés. Aucun extrait de cette publication ne peut être traduit, reproduit, enregistré ou transmis, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit – électronique (CD-Rom, internet, etc.), mécanique, photocopie, enregistrement ou de toute autre manière – sans l'autorisation préalable écrite de la Division des éditions, Direction de la communication (F-67075 Strasbourg ou publishing@coe.int).

Couverture : Atelier de création graphique du Conseil de l'Europe
Photo de couverture : Cathy Bernot

Editions du Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
http://book.coe.int

ISBN 978-92-871-7079-8
© Conseil de l'Europe, janvier 2012
Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

Sommaire

Préface 7

I. Paysage, villes et espaces périurbains et suburbains 9
Dietrich Bruns, expert auprès du Conseil de l'Europe

Résumé 11
Introduction 13
1. Concepts liés aux paysages périurbains et suburbains 13
2. Exemples de paysages périurbains et suburbains 15
3. Le paysage dans les politiques d'urbanisme 20
4. Le « paysage urbain » dans les politiques d'aménagement du territoire sélectionnées 29
5. Coopération et communication dans le cadre de l'aménagement du territoire et du processus de décision 40
Conclusions 45
Références 51

II. Paysage et infrastructures de transport : les routes 55
Ignacio Español Echániz, expert auprès du Conseil de l'Europe

Résumé 57
Introduction 58
1. Route et paysage, quelles relations ? 61
2. Perception du paysage depuis la route 65
3. La route comme paysage 71
4. Intégration dans le paysage 86
Conclusions 94
Annexes 97
Références 114

III. Infrastructures routières : les allées d'arbres dans le paysage 117
Chantal Pradines, experte auprès du Conseil de l'Europe
Avec la contribution de l'Association « Arbres et Routes »

Résumé 119
Introduction 120
1. Histoire 120
2. Un patrimoine aux multiples facettes 136
3. Que faire ? 153
4. La protection réglementaire, clé de la réussite 168
5. Quels moyens ? 170

Conclusions et recommandations 177
Annexes 181
Références 189

IV. L'étude du paysage local européen : la méthode des cercles de paysage 197
Terry O'Regan, expert auprès du Conseil de l'Europe

Résumé 199
Introduction 202
1. Les objectifs de la méthode des cercles de paysage 203
2. Les étapes 204
Annexes 215
Remerciements 222

V. L'éducation au paysage à l'école 223
Benedetta Castiglioni, experte auprès du Conseil de l'Europe

Résumé 225
1. Education au paysage et éducation en vue du développement durable 226
2. A la découverte de l'éducation au paysage 234
Conclusions et recommandations : promotion de l'éducation au paysage 269

VI. Paysage et formation des architectes paysagistes 273
Ingrid Sarlöv-Herlin, experte auprès du Conseil de l'Europe
Avec la collaboration du Conseil européen des écoles d'architecture paysagère (ECLAS)

Résumé 275
Introduction 277
1. Qu'est-ce que l'architecture paysagère ? 278
2. Importance de l'architecture paysagère et de son enseignement pour la Convention européenne du paysage 279
3. Evolution de l'enseignement de l'architecture paysagère en Europe 281
4. Etat actuel de l'enseignement de l'architecture paysagère en Europe 283
5. Analyse et discussion 286
Conclusions et recommandations 289
Remerciements 292

VII. Paysage et éthique 293
Marina Kuleshova et Tamara Semenova, expertes auprès du Conseil de l'Europe

Résumé 295
Introduction 297
1. Législation, droit coutumier et croyances 298
2. Ethique et préservation du paysage 300
3. Politiques internationales et éthique 301
4. La Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe 302
5. La Convention sur la diversité biologique des Nations Unies 303
6. Une éthique professionnelle au secours des territoires 304
Conclusions : un développement harmonieux 306
Références 308

Préface

La Convention européenne du paysage (STE n° 176) du Conseil de l'Europe constitue un traité international novateur qui permet de définir une approche du territoire tenant compte de la dimension du paysage, c'est-à-dire de la qualité du cadre de vie des individus et des sociétés. Elle inscrit également cette dimension dans les préoccupations du Conseil de l'Europe concernant les droits de l'homme et la démocratie, en invitant à associer étroitement les populations à toutes les étapes des politiques du paysage.

Le Conseil de l'Europe a poursuivi le travail entrepris dès l'adoption de la convention par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à Strasbourg et son ouverture à la signature à Florence en 2000, afin d'examiner et d'illustrer certaines thématiques liées au texte de la convention, certaines « facettes du paysage » [1] :

- paysage, villes et espaces périurbains et suburbains ;
- paysage et infrastructures de transport : les routes ;
- infrastructures routières : les allées d'arbres dans le paysage ;
- l'étude du paysage local européen : la méthode des aires circulaires ;
- paysage et éducation des enfants ;
- la formation des architectes paysagistes ;
- paysage et éthique.

Cet ouvrage rassemble les rapports réalisés sur ces thématiques par des experts du Conseil de l'Europe en tenant compte des résultats des réunions des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage[2]. Ces rapports ont également été présentés à l'occasion des conférences du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, organisées au Palais de l'Europe à Strasbourg

1. Voir l'ouvrage précédent, *Paysage et développement durable : les enjeux de la Convention européenne du paysage*, Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2006.
2. Les actes des réunions des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sont publiés aux Editions du Conseil de l'Europe, coll. « Aménagement du territoire et paysage », et disponibles sur le site internet de la Convention européenne du paysage : www.coe.int/Conventioneuropeennedupaysage.

les 22 et 23 mars 2007, et 30 et 31 mars 2009. Les représentants des gouvernements et des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales ayant participé à ces réunions ont pu débattre des questions traitées afin de progresser vers une mise en œuvre optimale de la convention[3].

En suivant l'ordre de présentation de ces rapports, il convient de remercier bien vivement les experts pour la qualité de leur réflexion et leur apport majeur : M. Dietrich Bruns, M. Ignacio Español Echániz, M^me^ Chantal Pradines, M. Terry O'Regan, M^me^ Benedetta Castiglioni, M^me^ Ingrid Sarlöv-Herlin, M^me^ Marina Kuleshova et M^me^ Tamara Semenova.

Maguelonne Déjeant-Pons
Secrétaire de la Convention européenne du paysage
Chef de la Division du patrimoine culturel, du paysage et de l'aménagement du territoire, Conseil de l'Europe

Jean-François Seguin
Président de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage
Chef du bureau des paysages et de la publicité, ministère français de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

3. Rapports des conférences : documents T-FLOR (2007) 14 et CEP-CDPATEP (2009) 19.

V. L'éducation au paysage à l'école

Benedetta Castiglioni, experte auprès du Conseil de l'Europe

© Slovenian Association of Landscape Architects

Résumé

Le présent rapport, qui s'inscrit dans le contexte de la Convention européenne du paysage, présente les exigences, les objectifs et les méthodologies en matière d'éducation au paysage au niveau européen, en mettant l'accent sur l'enseignement primaire et secondaire.

La première partie s'attache à replacer l'éducation au paysage dans le contexte de la Convention européenne du paysage. Les objectifs pédagogiques de l'éducation au paysage sont, en effet, directement liés à ceux de la convention elle-même. Ces objectifs sont ensuite replacés dans une perspective pédagogique plus vaste, à savoir celle de l'éducation au développement durable, d'autant plus importante que les Nations Unies ont fait de 2005-2014 la « Décennie pour l'éducation en vue du développement durable ». Le paysage est un patrimoine ; la diffusion du savoir concernant les paysages et leurs évolutions ainsi que l'accroissement de la capacité à lire les paysages font donc partie des conditions nécessaires pour rendre les citoyens plus conscients de la valeur des lieux où ils vivent, plus ouverts à d'autres horizons et d'autres cultures, et, enfin, plus responsables en matière de gestion du paysage.

Dans un second temps, le rapport aborde des aspects plus concrets, en commençant par définir le terme de « paysage » afin d'éviter toute confusion. Une grille générale de lecture du paysage est proposée, non comme outil didactique en tant que tel, mais comme point de départ pour organiser des activités scolaires, puisqu'elle englobe tous les « ingrédients » de l'éducation au paysage : identification et description des éléments du paysage, caractéristiques immatérielles (émotions, significations, symboles…), facteurs naturels et humains à l'origine des paysages et évolution dans le temps.

Le thème de la lecture du paysage est suivi d'une présentation de plusieurs traits spécifiques à l'éducation au paysage, théoriques aussi bien que pratiques, en allant des différentes facettes du paysage aux rôles respectifs des personnes concernées par cet enseignement. Chaque point de méthode est à la fois ancré dans un cadre théorique, lié à un objectif pédagogique et assorti d'exemples pratiques. On trouvera également plusieurs présentations d'activités d'éducation au paysage déjà mises en œuvre en Europe.

1. Education au paysage et éducation en vue du développement durable

1.1. La Convention européenne du paysage et l'éducation au paysage

Un paysage très humain

La Convention européenne du paysage a pour but d'« instituer un instrument nouveau consacré exclusivement à la protection, à la gestion et à l'aménagement de tous les paysages européens », en vue de deux objectifs plus larges : le « bien-être individuel et social » et « un développement durable fondé sur un équilibre harmonieux entre les besoins sociaux, l'économie et l'environnement ». Elle ne se limite donc pas aux aspects techniques des questions de paysage, et ne s'adresse pas uniquement aux élus et aux responsables des politiques d'aménagement du territoire.

La définition proposée par l'article premier de la convention aide à comprendre les affirmations ci-dessus : « "Paysage" désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. » Non réductible à ses caractéristiques physiques, le paysage englobe des aspects humains (histoire, culture, économie, organisation sociale, etc.) et affectifs. Il est à la fois objet tangible et source de sentiments et d'émotions, et ces deux aspects doivent être pris en compte. Envisagé comme le résultat de l'interaction entre la nature et les humains à travers le temps, le paysage devient un élément de patrimoine, une ressource héritée du passé et que nous devons transmettre à nos successeurs. Enfin, tissé de valeurs personnelles et sociales, le paysage contribue au bien-être de ses habitants et au renforcement des identités territoriales.

La convention repose donc sur une relation forte entre individus et paysage. Cette relation est d'une double nature : en préambule de la convention, l'une des affirmations les plus importantes au sujet du paysage est que « sa protection, sa gestion et son aménagement impliquent des droits et des responsabilités pour chacun ». D'une part, la convention souligne que toute intervention sur le paysage doit passer par une concertation effective, afin de tenir compte des aspirations des habitants : elle suppose des droits. D'autre part, cette concertation n'est pas un choix, mais un devoir qui impose des tâches à chacun : nous sommes tous responsables de la définition et de la mise en œuvre des politiques paysagères. En résumé : « Le paysage demande à ce que l'on

prenne soin de lui, et, s'il est traité comme un simple bien de consommation, il perdra à la fois sa valeur et son attrait »[1].

Cette approche « démocratique », qui passe par « la reconnaissance d'un rôle actif des citoyens dans les décisions qui concernent leurs paysages »[2], vaut aussi pour l'aspect géographique : tous les paysages (sur tout le territoire des Etats parties) sont pris en compte par la convention, tous sont des éléments de patrimoine qui comptent pour l'identité locale, la qualité de vie des habitants et le développement durable du territoire.

L'éducation au paysage : objectifs et thématiques

Les premières mesures particulières imposées par la convention aux Etats signataires sont les suivantes : « accroître la sensibilisation de la société civile, des organisations privées et des autorités publiques à la valeur des paysages, à leur rôle et à leur transformation », et « promouvoir » « la formation de spécialistes », « des programmes multidisciplinaires de formation […] destinés aux professionnels du secteur privé et public et aux associations concernées » ainsi que « des enseignements scolaire et universitaire abordant, dans les disciplines intéressées, les valeurs attachées au paysage et les questions relatives à sa protection, à sa gestion et à son aménagement » (article 6).

Bien que l'objet de la convention soit « le paysage », l'accent mis sur les personnes (encore plus que sur le paysage lui-même) souligne l'importance du lien entre individus et paysage et celle d'une véritable participation.

« L'éducation et la formation portant spécialement sur la question du paysage sont essentielles si nous souhaitons améliorer la gestion du paysage de quelque manière que ce soit. De nombreuses activités peuvent être envisagées pour favoriser la meilleure approche en matière de sensibilisation, d'éducation et de formation. »[3] On trouvera en deuxième partie des méthodes et des exemples applicables à l'enseignement scolaire.

Pour ces activités, il faut s'appuyer sur « le rapport personnel avec le paysage, et l'engagement personnel à l'égard du paysage. Seul l'engagement personnel à

1. Pedroli B. et Van Mansvelt J. D., thème 3 : « Sensibilisation, formation et éducation », *in* « Actes de la 2e Conférence du Conseil de l'Europe des Etats contractants et signataires de la Convention européenne du paysage », Conseil de l'Europe, Strasbourg, 28-29 novembre 2002, *in* Conseil de l'Europe, *La Convention européenne du paysage : les défis du développement durable*, Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2006, pp. 117-140.
2. Rapport explicatif de la Convention européenne du paysage, no 24.
3. Pedroli B. et Van Mansvelt J. D., *op. cit.*, p 121.

l'égard du paysage peut permettre aux personnes de connaître leur paysage en profondeur, notamment les possibilités et les menaces qui existent, et de fonder leurs décisions et leurs activités sur la connaissance du paysage dans tout son réseau complexe de rapports. L'engagement personnel à l'égard d'un paysage déterminé peut garantir le développement durable des paysages »[4].

Les programmes scolaires et, en général, les activités pédagogiques organisées dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire sont expressément cités par la convention, dans la partie consacrée aux engagements des Etats. Les activités pédagogiques devraient promouvoir les « valeurs attachées au paysage », non seulement de manière abstraite, mais aussi en abordant des aspects pratiques comme la protection, la gestion et l'aménagement. La sensibilisation aux valeurs renforce l'attachement au paysage et la reconnaissance des droits, tandis que l'approche concrète accroît l'engagement personnel et le sens des responsabilités.

Cela étant, la « valeur » d'un paysage est une notion des plus vastes. Elle englobe, par exemple, les catégories suivantes :

- aspects écologiques (biodiversité, fonctions écologiques) ;
- caractéristiques et fonctions économiques (occupation des sols, parfois intérêt touristique) ;
- aspects historiques, culturels et patrimoniaux ;
- attachement au lieu où l'on vit, aspects identitaires et sociaux ;
- esthétique ;
- connaissance des processus d'évolution du paysage ;
- etc.

Dans ce contexte, l'éducation au paysage ne peut constituer une discipline spécifique : c'est un processus général visant à développer les connaissances, la prise de conscience et la réactivité chez les élèves. Plus qu'une transmission à sens unique d'informations sur le paysage, c'est une expérience qui touche à la personne tout entière. Le rôle de l'éducation au paysage est crucial : à travers elle, le paysage devient réellement un élément clé du bien-être individuel et collectif. Elle peut être considérée, en outre, comme l'un des éléments majeurs de l'éducation en vue du développement durable.

4. Pedroli B. et Van Mansvelt J. D., *op. cit.*

1.2. L'éducation au paysage dans le cadre de l'éducation en vue du développement durable

La Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable

La Convention européenne du paysage ayant pour objectif général de parvenir à un développement durable, l'éducation au paysage, qu'elle encourage, peut être considérée comme l'une des façons possibles de mettre en œuvre l'« éducation au service du développement durable ».

Les Nations Unies, en effet, ont bien mis en évidence le rôle clé de l'éducation en proclamant 2005-2014 « Décennie pour l'éducation en vue du développement durable »[5]. L'éducation est considérée comme la pierre angulaire du développement durable, comme la première priorité : l'éducation est la force d'entraînement des changements nécessaires.

Les points communs entre la thématique du développement durable et celle du paysage se sont renforcés depuis le Sommet de Johannesburg, au cours duquel il a été question non seulement d'environnement, mais aussi de société ; en ce sens, la convention, axée sur la participation des populations, est dans la droite ligne des objectifs de durabilité. L'éducation à l'environnement s'élargit à l'éducation en vue du développement durable, qui elle-même englobe l'éducation au paysage.

Beaucoup de passages des textes fondateurs de la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable rappellent les principes de l'éducation au paysage. Premièrement, les valeurs fondamentales de l'éducation en vue du développement durable s'inscrivent dans « une nouvelle vision de l'éducation, comme devant aider les personnes de tout âge à mieux comprendre le monde dans lequel elles vivent ». Deuxièmement, la plupart des caractéristiques indiquées sont très proches de celles de l'éducation au paysage que nous présenterons en détail :

- « […] être interdisciplinaire et holistique : l'apprentissage en vue du développement durable s'inscrit dans l'ensemble des contenus et n'est pas une matière distincte ;
- viser à l'acquisition de valeurs : il est essentiel que les normes sous-jacentes – les valeurs et les principes qui fondent le développement durable – soient explicitées pour qu'il soit possible de les examiner, d'en débattre, de les tester et de les appliquer ;

5. Pour tous les documents relatifs à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable, voir www.unesco.org/education/desd.

- développer la pensée critique et la résolution des problèmes : inspirer la confiance en soi devant les dilemmes et les défis du développement durable ;
- recourir à une multiplicité de méthodes : parole, arts plastiques, débats, expérience, pédagogies diverses. La simple transmission du savoir devrait se transformer en une approche par laquelle enseignants et apprenants travaillent ensemble à acquérir des connaissances, et contribuent à façonner l'environnement de leur établissement ;
- encourager la prise de décisions en collectivité : les apprenants participent aux décisions sur la manière dont ils vont apprendre ;
- être applicable : les expériences d'apprentissage offertes sont intégrées à la vie quotidienne personnelle et professionnelle de chacun ;
- être en accord avec la vie locale : en traitant les problèmes locaux aussi bien que mondiaux. »

Troisièmement, les sept stratégies proposées pour mettre en œuvre l'éducation en vue du développement durable sont parfaitement transposables à l'éducation au paysage : « sensibilisation ; consultation et prise en main ; partenariat et réseaux ; renforcement des capacités et formation ; recherche et innovation ; technologies de l'information et de la communication ; suivi et évaluation ».

Quatrièmement, ces deux types d'éducation reposent sur la même philosophie : ils sont « essentiellement une question de valeurs ayant pour centre la notion de respect. Respect des autres, qu'ils appartiennent aux générations actuelles ou futures, respect de la différence et de la diversité, de l'environnement, des ressources de la planète que nous habitons. L'éducation nous permet de nous comprendre nous-mêmes et de comprendre les autres, ainsi que les liens qui nous unissent à l'environnement naturel et social du vaste monde ; et cette compréhension devient une base durable sur laquelle asseoir le respect. En plus du sens de la justice, de la responsabilité, de l'exploration et du dialogue, l'éducation […] vise à nous faire adopter des conduites et des pratiques qui permettent à tous de mener une vie épanouie sans se sentir privés de l'indispensable ».

Enfin, « chacun est partie prenante de l'éducation en vue du développement durable » et de l'éducation au paysage, avec différents rôles et partenariats que nous aborderons plus loin.

Aspects pédagogiques

Dans un contexte éducatif, le thème du paysage présente de multiples intérêts : nous allons ici tenter de comprendre ce que l'éducation au paysage peut apporter au développement personnel des élèves, non seulement en leur apprenant

à mieux agir en telle ou telle circonstance, mais aussi en améliorant leur processus de formation en général[6].

Tout d'abord, le paysage a une fonction dialectique : il crée un dialogue entre identité et altérité. Aborder le paysage, c'est, d'une part, découvrir notre rôle comme habitants d'un lieu, gardiens d'un patrimoine, témoins d'une culture et acteurs responsables de son avenir. D'autre part, c'est souhaiter prendre possession de nouveaux lieux, même pour la brève durée d'un voyage ou d'une promenade.

Dans une perspective pédagogique, on peut dire que ce sont la subjectivité, l'intimité et l'intersubjectivité qui définissent l'identité ; et la fréquentation du paysage touche à ces trois notions. En outre, qu'il s'agisse de nous-mêmes ou du paysage, identité et altérité ne sont pas dissociables, puisque le désir d'enracinement va de pair avec l'envie de découvrir.

L'éducation au paysage, donc, consiste à apprendre à porter un regard neuf sur ce qui nous entoure : les choses que nous voyons nous sont parfois si familières qu'elles ne nous disent plus rien, ne nous appellent plus à les contempler. Il faut alors réactiver notre aptitude à percevoir l'inattendu et l'imprévu, à nous laisser toucher et surprendre.

Toujours sur le plan pédagogique, le paysage recouvre trois autres fonctions plus spécifiques :

- la fonction herméneutique, car il est possible d'apprendre à « lire » le paysage et ses signes. Le paysage implique deux modes de lecture : le mode sensoriel, car il peut être considéré comme une « éducation de la vue et des sens », et le mode cognitif, car son exploration permet de mieux comprendre les facteurs naturels et humains ;
- la fonction pragmatique, pour le caractère concret et aménageable du paysage, qui rappelle la nécessité de gérer de façon responsable ses transformations. Elle peut aussi être considérée comme une dimension éthique ;
- la fonction sociale, puisque le paysage appartient non seulement à chacune des personnes, mais aussi à l'ensemble de la communauté qui y vit et le perçoit. De plus, il suppose et encourage à la fois le développement des identités locales et l'ouverture à l'altérité, aussi bien temporelle (paysages anciens) que spatiale (paysages lointains).

6. Les réflexions qui suivent s'inspirent pour une grande part de O. Zanato Orlandini, « Lo sguardo sul paesaggio da una prospettiva pedagogico-ambientale », *in* B. Castiglioni, M. Celi et E. Gamberoni (dir.), *Il paesaggio vicino a noi. Educazione, consapevolezza, responsabilità,* Actes de la conférence, 24 mars 2006, Museo civico di Storia naturale e Archeologia, Montebelluna, Italie.

Le tableau ci-dessous résume les modes d'éducation au paysage possibles, en fonction des objectifs et des méthodologies. La colonne de droite correspond à l'approche la plus large, en accord avec les remarques proposées ci-dessus ; loin de nier les deux autres approches, elle s'appuie sur elles pour aller plus loin.

Tableau 1 – Modes d'éducation au paysage

	1	2	3
	Education *sur* le paysage	**Education *dans* le paysage**	**Education *pour* le paysage**
Objectifs	Connaissance du paysage et de ses dynamiques de transformation	- Apprendre à regarder - Apprendre à apprendre - Acquérir des bases de recherche empirique - Acquérir et/ou appliquer des connaissances transversales	- connaissances - motivations - prise de conscience éthique - construction de l'identité - rendre possible l'attribution de nouvelles significations - compétences sociales, aptitude à agir et à apporter des transformations - encourager le sens des responsabilités
Approche dominante	Instructive	Cognitive, sans exclure les dimensions esthétique et sociale	Modèle intégré, suivant plusieurs axes : - cognitif - affectif – relationnel - éthique - esthétique - participatif
Axe didactique	Sur le contenu, le savoir : faire acquérir aux élèves des informations exactes	Le paysage comme médiateur vers - la recherche sur le terrain, - des connaissances scolaires	Renforcer les connaissances, les compétences, les valeurs (savoir, savoir-faire, savoir être)
Contexte	En classe / Avec des jeunes d'âge scolaire	En classe / Avec des jeunes d'âge scolaire	Partout et tout au long de la vie
Remarques	Le savoir seul ne suffit pas à savoir *être* et savoir *faire*	Le paysage, point de départ vers l'acquisition de connaissances transversales	Le paysage, contexte idéal pour réorienter : - les connaissances - les émotions - les volontés - les comportements

Source : Zanato Orlandini, *op. cit.*

L'éducation « pour » le paysage (troisième approche) devrait consister « à allumer un feu plutôt qu'à remplir des coupes : apprendre doit être plutôt un moyen de découvrir, de partager et d'évaluer des manières de résoudre les problèmes, qu'ils soient pratiques ou théoriques ». L'éducation au paysage est donc un processus de « valorisation des ressources humaines, au sens littéral », correspondant aux trois critères suivants (à mettre en œuvre selon les étapes proposées dans le tableau ci-dessous[7]) :

- éducation intellectuelle (acquisition de connaissances : cognition) ;
- éducation affective (découvrir les sentiments et les valeurs : affection) ;
- éducation relationnelle (connaissance des façons de faire, des modes de pratique : conation).

L'éducation au paysage, en résumé, devrait englober « l'enseignement de la théorie et de la pratique en incluant la formation du domaine affectif ».

Tableau 2 – Etapes et critères de valorisation des ressources humaines

	Domaine cognitif	**Domaine affectif**	**Domaine conatif**
Niveaux précédant l'émancipation	Connaissance	Réception	Imitation
	Compréhension	Réaction	Intervention
	Application	Appréciation	Maîtrise
Intériorisation de l'apprentissage	Analyses	Organisation	Engagement
	Synthèse		
	Evaluation	Caractérisation	Dévouement

Source : Pedroli et Van Mansvelt, 2002, *op. cit.*

Contribution à la citoyenneté active

Comme nous venons de le voir, l'éducation au paysage couvre un éventail de valeurs extrêmement complet. L'éducation au paysage n'est pas seulement importante pour la préservation des paysages et l'amélioration de leur qualité, elle l'est aussi en soi, comme étape dans le processus de formation. En plus d'être un objet dont il faut prendre soin, le paysage contribue à toucher les enfants et à encourager leur croissance en tant qu'êtres humains complets. Il n'est pas qu'une matière d'enseignement, mais aussi un outil d'enseignement, un « enseignant » lui-même en quelque sorte.

7. Pedroli B. et Van Mansvelt J. D., *op. cit.*

Nous allons présenter plusieurs particularités et méthodologies de l'éducation au paysage, en mettant l'accent sur son application à l'école (principalement dans l'enseignement primaire et secondaire). Cependant, il faut noter que son potentiel et ses objectifs généraux demandent à se concrétiser dans des contextes non seulement formels, mais aussi informels et non formels, ainsi qu'à travers des processus d'éducation continus, exactement comme l'éducation en vue du développement durable. On peut dire que l'éducation au paysage correspond également à la première mesure particulière mentionnée par la Convention européenne du paysage (art. 6.*a*), à savoir la sensibilisation de la société civile.

De fait, tous les aspects de l'éducation au paysage constituent des éléments fondamentaux pour l'instauration de relations positives et responsables avec notre environnement et notre lieu de vie ; ces relations sont essentielles à l'unité de chaque personne, avec sa façon particulière d'appréhender le monde, et à une participation active et constructive à la vie de la communauté.

2. A la découverte de l'éducation au paysage

2.1. De la définition du paysage à sa lecture

Diversité des approches

Le mot « paysage » est aussi « fascinant » que difficile à manier, si grande est la diversité des significations qui s'y attachent. Il peut faire partie du langage commun (comme synonyme de panorama) ou exprimer un concept (objet d'étude, élément à aménager ou à préserver). Son sens varie – plus ou moins fortement – selon les disciplines et selon les langues et les cultures, et a bien sûr varié au fil du temps.

Néanmoins, l'étude de cette diversité de sens et de points de vue permet de dégager quelques traits communs.

Le plus souvent, le terme de paysage ne désigne pas un objet unique, mais la synthèse de plusieurs éléments reliés entre eux. Le paysage est une « unité ».

Ces éléments relèvent à la fois de la sphère humaine et de la sphère naturelle. Le paysage forme donc une sorte de pont entre sciences naturelles et sciences humaines, et il est considéré comme un patrimoine environnemental aussi bien que culturel.

L'évolution, la transformation constituent une autre de ses caractéristiques. Jamais égal à lui-même, le paysage est une « construction diachronique ». Les paysages d'autrefois étaient forcément différents de ceux d'aujourd'hui et ne peuvent être reconstitués à l'identique. Cependant, le paysage conserve les traces du passé et des mutations qu'il a connues ou est en train de connaître.

Autre caractéristique importante, le paysage est à la fois signifié et signifiant, représentation immatérielle et matérialité de l'objet perçu. Il faut à la fois la subjectivité des sensations, des sentiments et des émotions et l'objectivité de la raison et du jugement pour « rencontrer » le paysage.

Dans tous les cas, il est important de souligner la différence entre le paysage et l'« espace » ou le « territoire ». Le paysage est « ce qui est vu », le donné sensible, le témoin concret d'une territorialité, mais il n'est pas l'espace lui-même. Les systèmes spatiaux forment le support du paysage, mais le paysage a sa propre individualité et ne devient jamais synonyme d'environnement, d'espace ou de région.

L'être humain, pour reprendre la métaphore du paysage comme théâtre[8], entretient une relation double avec le paysage : il est l'acteur, au sens où il agit et construit le paysage, avec toutes les modalités que peuvent revêtir les relations entre l'homme et son environnement ; il est aussi le public, car il observe ce qu'il construit pour comprendre le sens de son action – et la boucle est bouclée. Le paysage est l'intermédiaire entre « faire » et « observer ce qui a été fait », si bien que tout débat à son sujet implique nécessairement la perception, le savoir et la pratique.

Concernant la pratique, nous savons tous à quel point les approches et les dispositions juridiques varient dans ce domaine : elles vont d'une protection très stricte de petites zones aux caractéristiques très particulières (naturelles ou culturelles) à la gestion à grande échelle et à chaque niveau de hiérarchie de l'évolution du paysage, dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire (régionales ou autres).

Définition proposée par la Convention européenne du paysage

Conscients de la polysémie du terme « paysage » et de la diversité des approches possibles, les auteurs de la convention ont proposé à l'article premier quelques définitions de base. Le paysage est défini comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». On retrouve dans cette définition la plupart des remarques formulées plus haut :

- présence de la nature et de la culture, dépassant le clivage entre paysage physique/naturel et humain/culturel ;
- présence de relations, le paysage étant une synthèse d'éléments reliés entre eux ;
- caractère unique de chaque paysage, puisque les « facteurs naturels et/ou humains » agissent et interagissent d'une façon unique dans chaque « partie de territoire » ;

8. La métaphore assimilant le paysage à un théâtre est proposée par E. Turri, *Il paesaggio come teatro*, Marsilio Editore, Venise, 1998.

– place fondamentale de la perception dans la définition du paysage : le paysage est « ce qui est vu et perçu », il a donc sa propre individualité, en quoi il se distingue de l'espace. En outre, la subjectivité des perceptions (de l'individu comme de la société) est reconnue comme un élément à prendre en compte.

L'article premier de la convention définit également les trois actions nécessaires sur le paysage, en allant de celle ayant le moins d'impact à celle en ayant le plus : protection, gestion et aménagement.

L'autre affirmation à retenir, qui figure à l'article 2 de la convention, est que la notion de paysage ne concerne pas que de petites zones spécifiques, mais tout le territoire de la région / du pays / du monde.

Schéma 1 – Schéma conceptuel du paysage

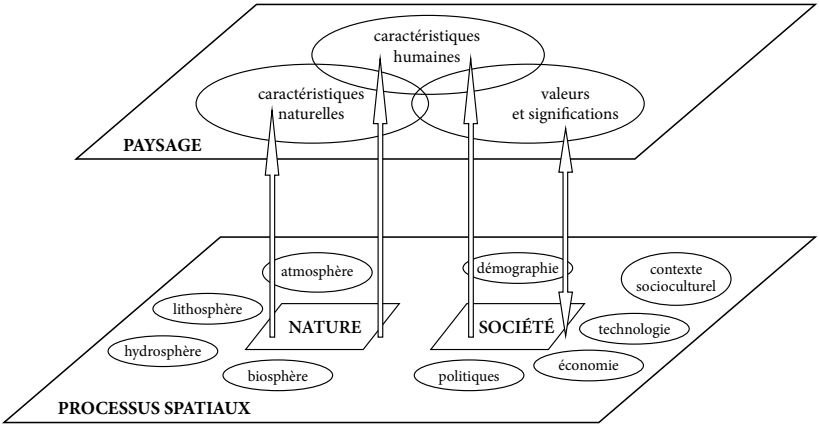

Source : schéma inspiré de Castiglioni, 2002.

Ce schéma vise à synthétiser, à des fins de recherche comme d'enseignement, les notions fondamentales et les relations énoncées plus haut. Il souligne la particularité du concept de paysage, qui n'est pas à confondre avec celui d'espace ; enfin, comme nous le verrons plus tard, il aide à trouver des « axes » de lecture du paysage[9].

Le plan inférieur représente l'espace, le territoire, la réalité géographique, tandis que le plan supérieur représente le paysage, c'est-à-dire ce que nous voyons et percevons des dynamiques territoriales, dont les multiples éléments et processus restent souvent dissimulés.

9. Voir B. Castiglioni, *Percorsi nel paesaggio*, Giappichelli Editore, Turin, 2002.

Chacun des plans correspond à un système. Le plan inférieur se divise en deux sous-systèmes : nature et société, qui entretiennent des relations de réciprocité étroites et complexes.

Le plan supérieur comprend trois sous-systèmes liés l'un à l'autre. Le premier correspond aux caractéristiques naturelles du paysage (relief ou végétation, par exemple). Tous les signes d'une modification des caractéristiques naturelles par la présence humaine (bâtiments, villages, villes, formes d'utilisation des sols, infrastructures, etc.) sont réunis dans le deuxième ensemble (caractéristiques humaines ou culturelles). Ces deux catégories ont trait aux composantes matérielles, tangibles du paysage. Le troisième sous-système, au contraire, englobe tous ses traits immatériels, intangibles : les significations et les valeurs attribuées au paysage, qu'elles soient esthétiques, affectives (le paysage comme composante de l'identité personnelle) ou symboliques (certains éléments du paysage peuvent avoir un sens particulier pour ceux qui les perçoivent). On distingue également des valeurs fonctionnelles : écologiques ou économiques, par exemple. Les valeurs du paysage peuvent donc être regroupées comme suit :

- *valeurs fonctionnelles* : à quoi il sert (aspect matériel), sur les plans aussi bien économique qu'écologique ;
- *valeurs symboliques* : ce qu'il transmet (aspect immatériel), sur le plan de l'esthétique, de la culture, de la préservation de la mémoire et de l'identité locale d'une société ;
- *valeurs prospectives* : les idées, les projets explicites (aménagement) ou implicites qui vont modifier le paysage à l'avenir.

Bien sûr, tandis que les éléments des deux premières catégories devraient être considérés et analysés de façon objective, la catégorie des significations et des valeurs implique des représentations subjectives : à un même « paysage observé » peuvent correspondre plusieurs « paysages perçus » ou « paysages vécus ».

Dans tous les cas, le paysage est l'interrelation des trois sous-systèmes : non la somme des différentes parties, mais le produit de leurs relations.

Quels sont les liens entre les deux plans ? Les flèches schématisent la manière dont les dynamiques spatiales, d'origine humaine ou naturelle, « produisent » le paysage. En fait, il est impossible d'étudier le paysage sans étudier en même temps les processus – souvent invisibles – qui sont à la base des formes que nous percevons. C'est dans ces processus que résident les « racines » du paysage et son caractère unique, ainsi que les forces qui président à son changement.

Axes de lecture du paysage

Toutes les activités pédagogiques autour du paysage partent d'une première approche le plus souvent herméneutique, centrée sur un paysage (ou des paysages) en particulier : il s'agit de lire le paysage.

Le schéma conceptuel du paysage proposé précédemment suggère trois axes de lecture du paysage, différents mais complémentaires, qui peuvent aboutir à une grille d'étude et d'analyse des paysages ou, comme dans le cas présent, à l'organisation d'activités pédagogiques. Dans ce second cas, le schéma aide à clarifier le thème et ses composantes, ainsi que les méthodologies et les objectifs pédagogiques. L'encadré 1 offre une grille générale, qui suit les axes dont il est question ici.

Le premier axe de lecture est horizontal et correspond au plan supérieur du schéma (éléments et caractéristiques du paysage). On identifie et décrit d'abord les éléments (éventuellement rassemblés en catégories), puis les relations, avant tout spatiales, entre ces éléments (liens entre le relief et la végétation, entre les agglomérations et la présence d'eau, etc.). Les caractéristiques immatérielles doivent également être identifiées, en laissant s'exprimer les sentiments, émotions et points de vue de l'observateur et les diverses valeurs qu'il attribue au paysage. Ce travail, réalisable selon différentes modalités et à différents niveaux, met en lumière la spécificité de chaque paysage et constitue le préalable nécessaire à une étude plus poussée. Les axes horizontaux répondent à la question : « Comment est le paysage ? »

Le deuxième axe « creuse » le paysage pour explorer – verticalement – les liens de cause à effet qui le façonnent. Pour répondre aux questions : « Pourquoi cet élément ? Pourquoi ce paysage ? », il faut s'intéresser à la fois aux processus naturels et aux processus humains. En ce sens, le paysage est une sorte d'indicateur des dynamiques spatiales, le tout premier point de contact avec des processus qui ne peuvent être perçus directement. L'exploration des liens entre les éléments du paysage et leurs facteurs demande un travail de recherche approfondi.

Le troisième axe de lecture est temporel. Il vise à tenter de comprendre l'évolution du paysage, résultat de forces actuelles et passées. C'est une sorte de « conte » sur le paysage, où l'échelle temporelle peut être choisie en fonction des caractéristiques considérées ou analysées : de l'histoire du relief et des processus géologiques à celle des changements rapides et récents dus à l'industrialisation et à l'urbanisation. Pour comprendre que le paysage est une construction diachronique, en particulier dans un cadre pédagogique, on peut également se concentrer sur la succession des saisons ou sur les changements au cours d'une journée. Connaître les évolutions du paysage est essentiel pour comprendre dans quelle mesure les actions humaines en sont responsables et pour réfléchir à l'avenir du paysage – aux politiques d'aménagement, par exemple.

Les trois axes se recoupent souvent : en fait, le paysage est davantage un hypertexte qu'un texte linéaire. Le tableau 3 ci-dessous présente les principales étapes des activités éducatives visant à améliorer la connaissance d'un paysage particulier et, en général, l'aptitude à lire un paysage. Les étapes 1 et 2 sont avant tout liées à l'axe de lecture horizontal, l'étape 3 à l'axe vertical et l'étape 4 à l'axe temporel. Elles peuvent

être appliquées selon des modalités et dans des contextes pédagogiques différents, en fonction de l'âge des élèves, du temps et des outils disponibles… Elles constituent des objectifs pédagogiques ; une vérification des acquis sera nécessaire à l'issue de chaque étape, avant de passer à la suivante.

Tableau 3 – Etapes des activités éducatives

	Etapes (objectifs pédagogiques)	Exemples d'outils	Vérification
1	**Reconnaître les différents éléments du paysage et leurs relations, qui donnent à chaque paysage son caractère unique**	Excursions, dessins, schémas, récits (écrits ou racontés), création d'image, puzzle (à faire ou à défaire), groupes de discussion, cartes, systèmes d'information géographique (SIG) simples.	Décrire le paysage de façon exacte et exhaustive (avec différentes techniques) Savoir mettre de côté les éléments et relations non pertinents.
2	**Reconnaître le pouvoir qu'a le paysage d'éveiller des sensations et des émotions, chez soi-même et chez autrui**	Excursions, textes (prose et poésie), groupes de discussion, entretiens avec différentes personnes, arts plastiques.	S'exprimer par l'écriture, le dessin, le théâtre, etc.
3	**Chercher à expliquer les caractéristiques du paysage, en lien avec les paramètres naturels et humains**	Recherches à partir de sources diverses : ouvrages de référence, cartes actuelles et anciennes, vues aériennes, statistiques, données économiques, archives, SIG, internet, entretiens avec des spécialistes.	Comprendre le lien hypothèse-vérification et certaines chaînes causales. Avoir acquis certaines connaissances.
4	**Comprendre l'évolution du paysage et en « raconter l'histoire » ; imaginer et planifier les évolutions à venir**	Cartes et images/ photographies anciennes, descriptions anciennes, entretiens avec des personnes âgées (grands-parents par ex.), groupes de discussion, conception de « projets paysagers », photomontages, récits sur le passé et l'avenir.	Situer certaines étapes de l'évolution du paysage sur une frise chronologique. Comprendre les problèmes qui conduisent à se demander quelles interventions sont souhaitables ou non.

Encadré 1 – Exercice de lecture et de compréhension du paysage

Nous proposons ici un enchaînement logique général, qui est davantage un exemple qu'une activité directement applicable en classe. Chaque étape demande à être adaptée en fonction de l'âge des élèves et des buts éducatifs poursuivis.

Objectif didactique général

Acquisition d'une méthode d'observation et d'analyse du paysage applicable ensuite à chacun des paysages rencontrés, première étape vers une compréhension plus approfondie des dynamiques spatiales des alentours et d'ailleurs dans le monde.

Remarques

- différents types de paysages peuvent être observés, par le biais de photos ou, mieux, en se rendant sur place ;
- le plus important n'est pas de remplir le tableau de réponses « exactes » (qui très souvent n'existent pas), mais de suivre et d'appliquer la trame logique ;
- pour davantage de références et d'explications, voir ci-dessus.

Première étape : le dessin

Le dessin est un outil bien plus efficace que la prise de photos pour encourager une observation attentive. Les élèves doivent savoir que le résultat graphique (ou esthétique) n'a pas d'importance : leur dessin peut très bien n'être qu'une simple esquisse. Notons que les enfants aborderont le dessin différemment selon leur âge.

Activité : Après avoir attentivement observé le paysage, faites-en une esquisse et/ou un dessin.

Deuxième étape : éléments du paysage (lecture horizontale)

Le paysage est un assemblage de différents éléments, qu'il faut commencer par distinguer. Les éléments doivent être isolés et décrits en fonction de leur forme, de leur type, de leur emplacement et de leur répartition. Les relations réciproques entre les éléments ont également une grande importance, puisque ce sont elles qui distinguent un paysage de tous les autres.

Activité 1 : Dans le tableau suivant, inscrivez des éléments du paysage que vous observez (que vous avez dessiné) qui, selon vous, sont ceux qui caractérisent le plus ce paysage. Vous pouvez choisir des objets uniques ou des ensembles homogènes d'éléments (reliefs, arbres, champs, bâtiments semblables, etc.). Ensuite, décrivez-les en mentionnant leurs caractéristiques (de quelle sorte de chose s'agit-il ? Quelles sont ses dimensions, sa forme, sa couleur ?), leur emplacement et leur répartition (où se trouvent-ils ?) et leurs relations réciproques (sont-ils proches, éloignés ? Sont-ils liés l'un à l'autre d'une certaine manière ?).

	Eléments	Description
1		
2		
3		
…		

Activité 2 (avancée) : Choisissez quelques catégories d'éléments. Décrivez-les soigneusement, en utilisant notamment les données recueillies sur le terrain et/ou sur les cartes (quel est le dénivelé des montagnes/collines ? Quelle part du territoire est couverte de forêts ? Combien y a-t-il de bâtiments résidentiels/industriels ? Etc.).

Troisième étape : sens et valeur du paysage (lecture horizontale)

Le paysage n'est pas qu'un ensemble d'objets matériels : il comporte également une dimension immatérielle, due aux significations et aux valeurs que les individus lui assignent. Il éveille toute une palette de sentiments et d'émotions. Les significations varient en fonction de l'observateur ; l'une des principales différences est celle qui existe entre les habitants (qui connaissent le paysage de l'intérieur) et les personnes extérieures (touristes, notamment).

Activité 1 : Regardez ce paysage et notez dans l'encadré ci-dessous ce que vous ressentez : quelles émotions ce paysage vous inspire-t-il ?

Mes sentiments, émotions

Activité 2 (avancée) : Interrogez quelques personnes sur leurs sentiments devant ce paysage et notez leurs réponses dans le tableau suivant. Vous pouvez aussi scinder les résultats selon les catégories de personnes interrogées (âge, emploi, habitant du lieu / personne extérieure, etc.).

Catégories	Sentiments, émotions

Quatrième étape : les déterminants du paysage (lecture verticale)

Le paysage est le résultat de l'action et de l'interaction de facteurs naturels et/ou humains qui influencent le système spatial, de façon différente selon les lieux. Il est important de se demander pourquoi, de « creuser » le paysage pour s'interroger sur les causes et les processus. Dans cette perspective, le paysage n'est plus seulement précieux pour son apparence, mais aussi pour ses liens avec les dynamiques spatiales.

Activité 1 : Complétez la première colonne du tableau à l'aide des éléments identifiés à la deuxième étape ; reliez-les par des flèches aux facteurs de la colonne de droite, en répondant aux questions suivantes : pourquoi cet élément est-il ici ? Quels sont les facteurs responsables de sa présence, de ses caractéristiques et de sa répartition ?

	Elément
1	
2	
3	
…	

Facteurs…
climatiques
géologiques
biologiques
hydrologiques
économiques
politiques
techniques
socioculturels
démographiques

Activité 2 (avancée) : Revenez sur quelques éléments (les mêmes qu'à la deuxième étape, activité 2) et sur les flèches que vous venez de tracer. Recherchez de quelle manière les facteurs en question agissent sur le paysage, en vous appuyant sur divers documents : ouvrages de référence, cartes actuelles et anciennes, vues aériennes, statistiques, données économiques, archives, SIG, entretiens avec des spécialistes, etc.

Cinquième étape : l'évolution du paysage (lecture temporelle)

Le paysage ne cesse d'évoluer, à des rythmes différents et en raison de toute une série de facteurs ; les changements sont parfois soudains, parfois très lents et continus. Comment analyser les transformations du paysage et comment les évaluer ? Le paysage était-il plus appréciable autrefois qu'aujourd'hui ? Pour répondre, il faut comparer les paysages passés et présents, en termes de structures et de significations, en s'intéressant aussi bien aux éléments nouveaux qu'à ceux qui ont disparu. L'analyse peut souvent s'appuyer sur plusieurs sources : images, vues aériennes, cartes. Notre point de vue contemporain sur le paysage peut aussi être révélateur de certains des changements. Le paysage a changé par le passé comme il changera à l'avenir ; pour imaginer le paysage futur, il est important de connaître les processus et les forces motrices à l'œuvre aujourd'hui, mais aussi de ne pas faire l'impasse sur nos souhaits et aspirations personnels.

Activité 1 : Complétez le tableau en observant le paysage actuel, puis faites des hypothèses sur son évolution. Choisissez un intervalle de temps (lié par exemple à la date du document utilisé pour l'activité 2) : selon vous, qu'est-ce qui a changé au cours des … dernières années ? Quels éléments, présents à l'époque, ne sont plus que des vestiges et des témoins du passé aujourd'hui ? Lesquels ont changé de caractéristiques et/ou de fonction ? Quels sont les éléments nouveaux ?

Eléments	disparus	
	modifiés	
	nouveaux	

Activité 2 (avancée) : A partir d'un document (image, vue aérienne, etc.), complétez le tableau en comparant paysage actuel et paysage passé. Faites des hypothèses sur ses fonctions et sur les valeurs qui lui étaient et lui sont attribuées, en utilisant vos observations, vos connaissances ou des recherches sur le sujet. En conclusion, donnez une évaluation générale de l'ampleur des changements.

Eléments	disparus	
	modifiés	
	nouveaux	
Fonctions	disparues	
	modifiées	
	nouvelles	
Valeurs	disparues	
	modifiées	
	nouvelles	
Evaluation générale de la transformation du paysage		

Activité 3 : Faites une copie de votre dessin de la première étape. Transformez-le pour qu'il ressemble au paysage que vous voudriez qu'il soit dans vingt ans : effacez des éléments, modifiez ou ajoutez-en d'autres. Faites ensuite une autre copie de votre premier dessin et, cette fois, transformez-le en fonction de ce qu'il sera vraiment devenu dans vingt ans, selon vous. Comparez vos dessins et discutez-en avec vos camarades.

Activité 4 (avancée) : Essayez de réfléchir au paysage futur (par ex. dans vingt ans), à partir de ce que vous savez des processus en cours aujourd'hui. Notez dans le tableau les éléments, fonctions et valeurs qui seront modifiés ou ajoutés. Discutez des résultats avec vos camarades et donnez une évaluation générale de ce paysage futur, en soulignant les choix qui devraient être faits pour parvenir au « meilleur paysage souhaitable ».

Eléments	modifiés	
	nouveaux	
Fonctions	modifiées	
	nouvelles	
Valeurs	modifiées	
	nouvelles	
Evaluation générale du paysage futur		

2.2. Aspects éducatifs et pédagogiques

Education au paysage et développement cognitif des élèves

Les objectifs didactiques présentés ci-dessus conviennent-ils à tous les degrés d'enseignement ? Y a-t-il des objectifs spécifiques aux différents groupes d'âge ?

La façon dont les enfants abordent le paysage varie bien sûr en fonction de leur développement cognitif. Les jeunes enfants (4 à 7 ans) ont une approche très instinctive, non conceptuelle : ils utilisent tout leur corps et tous leurs sens, et non uniquement la vue. Les enfants de 7 à 12 ans commencent à rationaliser, mais leur approche est plutôt égocentrique. A partir de 12 ans, leur point de vue sur l'espace et le temps s'élargit et leur aptitude à manier des systèmes de causalité complexes se développe ; en revanche, les activités scolaires directement liées à la sphère affective peuvent se révéler plus difficiles à mener avec des élèves adolescents.

Par ailleurs, le paysage demande à être abordé comme un tout, sous tous ses aspects : il ne serait pas judicieux, par exemple, de se limiter strictement à l'« approche affective » au début de l'école primaire et à l'étude des facteurs concrets dans le secondaire. En scindant ainsi le paysage, on perd tout l'intérêt présenté par la juxtaposition des caractéristiques et des approches.

Enfin, les activités didactiques sur le paysage donnent de meilleurs résultats lorsqu'elles sont menées de façon intensive sur de brefs laps de temps. La façon la plus efficace d'appliquer l'éducation au paysage est probablement d'organiser des activités complètes deux ou trois fois dans le cursus scolaire. Selon les âges, certains objectifs seront plus importants que d'autres et certains points plus ou moins approfondis, mais il faut chaque fois parler du paysage comme un tout. Il n'y a pas à craindre de redites ennuyeuses, car les élèves adoptent spontanément des approches différentes. Cette organisation n'exclut pas de brèves incursions dans la thématique du paysage au cours d'autres activités pédagogiques : au contraire, les multiples dimensions du sujet encouragent l'interdisciplinarité.

Education sensorielle et scientifique

Le paysage ne peut qu'être appréhendé à la fois par les sens et la raison, puisqu'il est toujours d'une double nature : la réalité et l'image de cette réalité. L'éducation au paysage comporte donc toujours deux dimensions : éducation de la vue et des autres sens, d'une part, réflexion logique, d'autre part.

Schéma 2 – Les deux dimensions de l'éducation au paysage

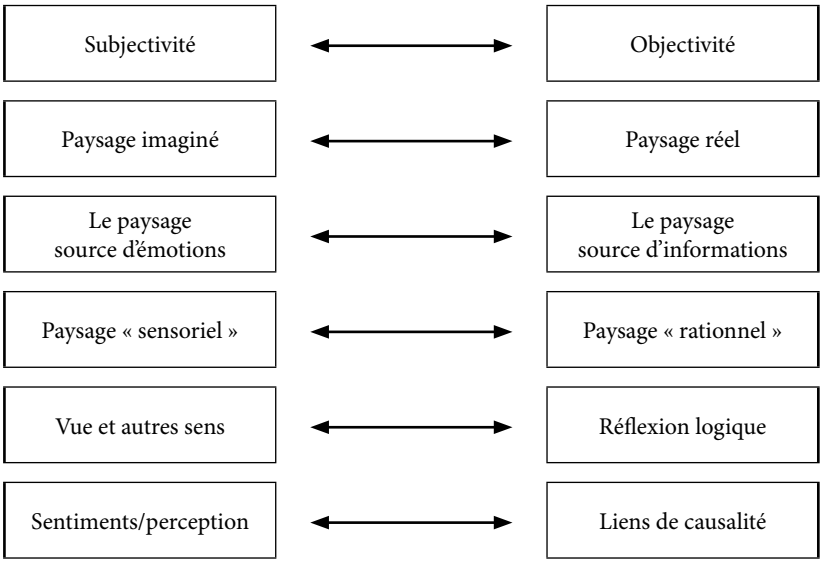

La dimension visuelle de l'éducation au paysage fait appel, en premier lieu, à la sensibilité des enfants : leur perception du paysage, subjective et personnelle, éveille divers sentiments. Ce peut être des émotions positives ou négatives, dues aux valeurs esthétiques et symboliques ; un sentiment de familiarité, transmis par

notre cadre de vie, ou au contraire celui d'être perdu dans un paysage inconnu ; les enfants d'un même âge et d'une même origine peuvent avoir des sentiments similaires, ou différents en raison de leur propre personnalité. L'approche sensorielle englobe non seulement la vue, mais aussi les autres sens. Plusieurs outils peuvent être utilisés pour exprimer ces sentiments : dessin, écriture, poésie, etc.

La perception des enfants peut être confrontée à celle d'autres personnes : jeunes ou âgées, étrangères ou autochtones, etc. Cela permet de comparer les points de vue subjectifs, chacun avec sa place et son importance. Différentes œuvres consacrées au paysage peuvent être étudiées en parallèle : photographies, tableaux, textes littéraires, poèmes, etc.

La dimension visuelle comprend également la définition de la structure du paysage à travers l'identification et la caractérisation de ses éléments, telles que proposées aux premières étapes de l'exercice de lecture du paysage (encadré 1).

Cependant, le paysage est aussi un ensemble de relations complexes, si bien que le raisonnement logique constitue l'autre vecteur important de l'éducation au paysage. La compréhension des rapports entre les éléments et celle des influences qu'ils subissent demande une approche scientifique, des processus rationnels d'analyse et de synthèse : il faut dégager les composantes essentielles du paysage (naturelles aussi bien qu'humaines), par exemple en recueillant des données et en créant des cartes thématiques, puis le recomposer, ce qui suppose d'assembler les données à l'aide de connexions logiques. Les liens de causalité les plus complexes doivent être définis et compris par un travail de recherche, à l'aide de documents variés : ouvrages de référence, cartes actuelles et anciennes, vues aériennes, statistiques, données économiques, archives, systèmes simples d'information géographique, internet, entretiens avec des spécialistes, etc.

En fonction de l'âge des enfants, on pourra passer de l'analyse de paysages locaux et directement perçus à celle de paysages différents, plus lointains, encourageant ainsi l'assimilation de concepts et de schémas mentaux généraux.

Point important, les deux dimensions de l'éducation au paysage se complètent. L'approche affective et l'approche rationnelle sont souvent présentées à part, voire comme s'excluant l'une l'autre : le fait de les rassembler dans les activités éducatives sur le paysage aide à les combiner, et donc à valoriser la personne tout entière, avec toutes ses potentialités.

Un enseignement interdisciplinaire

L'éducation au paysage doit-elle être vue comme une nouvelle discipline scolaire ? A quelles disciplines existantes est-elle plus particulièrement liée ? Dans quels programmes peut-elle prendre place ?

L'éducation au paysage est probablement l'une des meilleures manières de mettre en œuvre des activités interdisciplinaires, puisque le sujet lui-même fait appel à plusieurs disciplines. Elle ne devrait pas être considérée comme une matière à part entière, bien qu'elle possède sa propre approche et ses propres objectifs didactiques.

La géographie, traditionnellement, s'intéresse de près au paysage ; bien que son enseignement (dans certains programmes nationaux) ne soit pas toujours actualisé et adapté à l'approche plus large de la Convention européenne du paysage, le thème risquant alors de se limiter à une description générale de lieux, la géographie occupe toujours une place de choix dans l'éducation au paysage. Etude de l'espace, accent mis sur la synthèse, utilisation de cartes, travail sur le terrain, etc. : autant d'éléments essentiels à l'éducation au paysage. En outre, l'enseignement de la géographie et l'éducation au paysage partagent tous deux les objectifs de l'éducation en vue du développement durable.

Parmi les autres disciplines scolaires, beaucoup entretiennent des liens avec l'éducation au paysage et leur contribution est essentielle à un projet éducatif réussi. L'habitude du travail en équipe entre enseignants aide beaucoup à mettre en pratique des activités où chaque matière devrait garder sa spécificité tout en contribuant à la réalisation des objectifs généraux.

Tableau 4 – Liens entre les disciplines scolaires et l'éducation au paysage

Discipline	**Lien avec les questions de paysage et exemples d'activités**
Géographie	Connaissance des caractéristiques des lieux ; approche territoriale ; approche synthétique ; outils géographiques ; travail de terrain ; éducation au développement durable.
Sciences naturelles	Caractéristiques et paramètres naturels des paysages (sciences de la terre, botanique, etc.) ; approche scientifique.
Histoire	Paysages du passé (comment nos ancêtres vivaient-ils et utilisaient-ils les ressources ?) ; facteurs historiques de l'évolution du paysage.
Lettres	Descriptions personnelles du paysage (dont l'approche affective) ; analyse de descriptions littéraires de paysages ; le paysage comme cadre de récits littéraires.

Langues étrangères	Cultures et paysages étrangers ; activités internationales (sur les paysages lointains), par le biais d'échanges (via internet) avec d'autres élèves.
Arts	Réalisation de représentations personnelles du paysage à l'aide de différentes techniques ; analyse de représentations artistiques de paysages.
Mathématiques	Analyse quantitative de certaines caractéristiques paysagères.
Technologie	Outils d'analyse du paysage (SIG, TIC…) ; outils de représentation du paysage (images 3D par exemple) ; l'évolution des techniques comme facteur de changement du paysage.
Economie	Facteurs économiques de l'évolution du paysage.
Sciences sociales	Facteurs sociaux et culturels de l'évolution du paysage ; valeurs culturelles attribuées au paysage.
Education physique	Approche globale du paysage ; excursions.

2.3. Quels paysages ?

Paysages proches et lointains

Comme nous l'avons déjà vu, l'éducation au paysage porte sur la manière dont les élèves se situent sur la planète et la perçoivent.

Les activités éducatives sur le paysage concernent le plus souvent le paysage d'une zone donnée : où se situe cette zone ? Quelle est sa taille ?

A cet égard, plusieurs possibilités se présentent.

Pour que le paysage soit considéré comme un thème familier, il peut être utile de commencer par le paysage environnant, celui que les élèves sont censés connaître le mieux. Si les activités se veulent une sorte de « parcours de découverte », les enfants devraient acquérir une méthodologie applicable ensuite à toute autre partie du monde.

En explorant le paysage environnant, les élèves découvrent – et l'expérience peut être passionnante – que ce qu'ils croyaient connaître recèle en fait une grande part d'inconnu. Ils sont invités à mobiliser leurs connaissances antérieures (ce qui

valorise ces connaissances) pour construire une connaissance partagée du paysage local, en mettant à contribution la somme de savoirs et d'informations issus des activités scolaires. Ils peuvent jouer un rôle actif en discutant avec des tiers (parents, amis, etc.) pour obtenir des informations, et présenter leurs résultats en classe ou, par exemple, dans une exposition des travaux de chacun.

Comme nous l'avons déjà noté, le fait de mieux connaître le paysage local (dans ses différentes caractéristiques) contribue à renforcer notre lien avec lui, notre identité et notre ancrage local. En plus d'un regard positif sur notre lieu de vie, nous acquérons une meilleure prise de conscience et un plus grand sens de nos responsabilités concernant la préservation des valeurs locales et les conséquences des actions humaines sur l'environnement. Les élèves, en résumé, sentent qu'ils doivent prendre soin de « leur » paysage.

Cependant, l'éducation au paysage ne devrait pas s'intéresser seulement à l'environnement immédiat. Les paysages étrangers et lointains sont tout aussi importants. L'aptitude à lire le paysage, acquise en observant celui qui nous entoure, peut très bien être utilisée pour analyser le paysage d'autres régions, pays ou continents. Dans ce cas, il est bien sûr plus difficile d'avoir un contact direct avec le paysage (quoiqu'il soit envisageable d'organiser une brève excursion dans une région voisine), mais les élèves peuvent facilement s'en faire une idée à travers des photos, des vues aériennes (disponibles sur internet), des atlas, des reportages, etc. Les activités éducatives permettent de comprendre que, sous l'image presque muette d'un paysage lointain, des éléments et des caractéristiques peuvent nous faire deviner des processus à l'œuvre (proches ou différents de ceux de notre lieu de vie). Les élèves comprennent ainsi que d'autres personnes et d'autres cultures façonnent le paysage à leur manière, exactement comme l'a fait leur propre société à travers les siècles.

Ce double rôle – observateur interne des paysages environnants, observateur externe des paysages étrangers – constitue un exercice très important pour mieux connaître les autres parties du monde, mieux comprendre les différents contextes culturels et favoriser une plus grande ouverture d'esprit. Dans ce cadre, la forte identité locale créée par les activités éducatives sur les paysages environnants n'est pas synonyme de repli sur soi : au contraire, elle contribue à ce que les élèves aient davantage conscience de leur situation dans le monde.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont des instruments très précieux pour se familiariser avec les paysages lointains. Les projets internationaux visant à créer des réseaux d'écoles dans le monde entier, en particulier, sont très intéressants : ils permettent aux élèves de présenter leur paysage local sur des sites internet et de découvrir les paysages présentés par d'autres élèves. Via un forum en ligne, ils peuvent donner directement leur point de vue sur les paysages lointains et recevoir ceux des autres élèves sur leur propre paysage.

Paysages passés et futurs

La notion de « paysages lointains » relève aussi de la sphère temporelle : le terme peut également s'appliquer aux paysages du passé ou de l'avenir. La prise en compte du temps dans les activités éducatives offre des aspects très intéressants et permet d'atteindre des objectifs importants.

Les paysages passés peuvent être analysés, en lien avec les cours d'histoire, à l'aide d'outils tels que photographies et cartes anciennes, entretiens avec des personnes âgées (le cas échéant), descriptions littéraires, objets désuets rappelant le contexte dans lequel ils étaient utilisés, etc. Sur une vaste échelle de temps, les études archéologiques peuvent également aider à mieux découvrir les paysages anciens. Le fait de chercher à comprendre la façon dont les gens vivaient, utilisaient les ressources et s'adaptaient à l'environnement, c'est-à-dire notre culture et notre civilisation passées, est d'un très grand intérêt sur le plan éducatif. Il faut veiller, ce faisant, à ne pas verser dans la nostalgie, sous peine de transmettre aux enfants l'idée stérile que le meilleur des mondes possibles serait forcément derrière nous.

Par ailleurs, les activités axées sur l'avenir du paysage ont elles aussi un très grand potentiel pédagogique. Le paysage a changé et continuera à changer ; le défi consiste à infléchir ce changement vers le paysage « le plus souhaitable ». En abordant le paysage futur dans une visée pédagogique on permet aux élèves d'exprimer leurs propres aspirations et d'entendre celles des autres (dans l'esprit de la Convention européenne du paysage). On les encourage même à assumer leurs responsabilités à l'égard de l'évolution du paysage. Pour aborder les évolutions futures dans un esprit positif, et non nostalgique, les activités doivent aborder, d'une part, les forces et les processus actuellement à l'œuvre, d'autre part, les fonctions et les valeurs du paysage d'aujourd'hui (dont les valeurs affectives et constitutives de l'identité locale), afin de déterminer quelles caractéristiques demandent à être conservées ou transformées avec beaucoup de précaution et lesquelles peuvent être modifiées, dans le cadre d'une « préservation créative ».

Panorama exceptionnel ou paysage « repoussoir » ?
Les discordances du paysage comme environnement d'apprentissage

Souvent, le paysage n'est abordé qu'à travers des sites remarquables, où les apports naturels et humains se marient de façon exceptionnelle : paysages de montagne encore dominés par la nature sauvage, vastes panoramas ouverts sur l'horizon, paysages marqués par un monument particulier ou par une mosaïque bien préservée de champs et de villages évoquant le passé.

Comme nous le savons, le parti pris de la Convention européenne du paysage est différent. Le paysage est partout, chaque fois que les hommes et l'environnement interagissent et forment le « visage de la Terre », qui dépend à la fois de facteurs

naturels et de facteurs culturels. Les paysages ne sont pas importants pour la beauté de certains d'entre eux, mais pour leurs valeurs, dans un sens beaucoup plus large. Le paysage fait partie d'un patrimoine culturel, puisqu'il montre les phases et les différentes modalités (toutes les modalités, en fait) de transformation culturelle des lieux.

En conséquence, l'éducation au paysage ne traite pas uniquement de certains paysages, choisis parmi les plus exceptionnels ou les mieux préservés. Tous les paysages peuvent être lus, interprétés et étudiés ; tous éveillent des émotions (même si elles ne sont pas toujours positives) ; pour tous les paysages, les évolutions peuvent être reconstituées et comprises.

Beaucoup d'enfants ne vivent pas dans de « beaux » paysages, mais dans des villes, des banlieues, des lotissements au caractère très banal. Ce sont ces endroits, avec bien sûr leurs problèmes et leurs aspects négatifs, qu'ils considèrent comme leur chez-soi. Bien qu'il puisse être utile, à des fins de comparaison, d'apprendre à connaître d'autres paysages, présentant des caractéristiques différentes (par exemple, les paysages ruraux pour les enfants habitués à vivre en ville), les paysages problématiques (« pas si beaux que ça ») ne devraient pas être exclus des activités scolaires.

Le fait d'aborder avant tout de beaux paysages préservés pourrait conduire à une idéalisation du paysage, qui n'aide pas à faire face aux processus et aux problèmes réels.

En revanche, l'étude de paysages pleins de contrastes et de discordances, non idylliques, mais simplement normaux, aidera à atteindre deux objectifs complémentaires :

- après avoir remarqué ce qu'ils n'aiment pas dans le paysage (ce qui ressort par son aspect négatif), les enfants peuvent passer à une observation plus attentive ;
- les élèves sont incités à traiter la réalité, à aborder – en interrogeant le paysage – d'autres questions relatives à l'environnement et à la société.

En ce sens, les conflits en matière de paysage deviennent un bon environnement d'apprentissage. Les discordances du paysage peuvent aider à aborder d'autres problèmes et à élargir nos interrogations : pourquoi ce contraste ? Quels sont les facteurs qui l'expliquent ? Qu'est-ce qui va changer ? Quelles valeurs devraient être préservées ? Quels acteurs interviennent dans le paysage avec des objectifs qui se contredisent ?

Si ce type de questions semble plus adapté aux élèves du secondaire, les élèves plus jeunes peuvent aussi bénéficier de l'étude des paysages « normaux ». Le fait qu'ils expriment des émotions négatives peut être l'occasion d'accroître leur aptitude à demander « pourquoi », et donc à replacer les problèmes dans un contexte plus large.

Encadré 2 – Un exemple catalan (Espagne) : « Ville, territoire, paysage »

Le texte de référence des politiques paysagères de la *Generalitat*, le gouvernement catalan, est la loi 8/2005 sur le paysage. Elle comprend notamment (art. 15) des engagements spécifiques en matière de sensibilisation et d'éducation, conformément à la Convention européenne du paysage.

Actuellement, la Direction générale de l'architecture et du paysage et celle de l'innovation pédagogique, qui dépendent respectivement du ministère catalan de la Politique territoriale et des travaux publics et de celui de l'Education, en coopération avec l'Observatoire du paysage de Catalogne (organe consultatif qui réunit la *Generalitat*, les pouvoirs locaux et l'ensemble de la société catalane autour des questions de paysage) travaillent à la conception de supports pédagogiques novateurs dans le cadre d'un projet intitulé *« Ciutat, territori, paisatge »* (« Ville, territoire, paysage »).

Elaborés par des spécialistes reconnus du domaine et avant tout destinés aux élèves de l'enseignement secondaire obligatoire, ces supports sont les suivants :
- 12 planches d'illustrations, modifiables, permettant aux élèves de travailler en équipe à l'interprétation de 12 paysages de Catalogne ;
- 12 cahiers d'activités éducatives ;
- un guide de l'enseignant ;
- un site internet consacré au projet, à compter de 2007.

Les supports ont déjà été diffusés à titre expérimental dans des établissements d'enseignement secondaire.

A partir de 2007-2008, parallèlement aux supports sur papier, le site internet de l'Observatoire du paysage (www.catpaisatge.net) constituera un outil fondamental pour approfondir et enrichir les activités autour des douze planches d'illustrations évoquées plus haut, afin que les élèves puissent intégrer à leur apprentissage les nouvelles technologies de l'information.

Pour chacun des douze paysages présentés, le site internet propose une série d'activités et d'exercices, en cinq grandes étapes (l'exemple ci-dessous a été conçu pour le paysage des rives de l'Ebre) :

Découverte du paysage. En observant la photo panoramique affichée, les élèves doivent « trouver » les six éléments les plus caractéristiques du paysage ; avant de passer à l'étape suivante, ils doivent noter certaines de ces caractéristiques dans la fenêtre appropriée. Cette introduction encourage les élèves à observer attentivement.

Analyse du paysage. Une fois les éléments identifiés, les élèves les répartissent entre éléments naturels et éléments humains, et doivent les repérer sur la carte et l'« orthophotographie » affichées. Il faut citer à nouveau deux éléments naturels et deux éléments humains pour accéder à l'étape suivante. L'exercice encourage une approche plus rationnelle du paysage, en recourant aux outils de l'analyse spatiale (cartes et photos aériennes).

Comment le paysage évolue-t-il ? En comparant une vue aérienne de 1986 et une de 2006, les élèves doivent identifier quatre grands changements, en s'appuyant sur quelques notes explicatives. Ils choisissent ensuite les changements qui leur paraissent les plus importants et expliquent les raisons de leur choix. Les élèves sont ainsi encouragés à réfléchir aux différents types d'évolution du paysage et aux facteurs qui les déclenchent.

Opinion des personnes concernées. Les élèves s'entretiennent virtuellement avec des personnes imaginaires qui vivent et travaillent dans le paysage en question, et dont les opinions diffèrent selon leur occupation. Ces personnes répondent à cinq questions sur les transformations du paysage et les perspectives d'avenir. La « question de validation » est assez exigeante : les élèves doivent répondre à plusieurs questions en commentant les opinions exprimées par les personnes interrogées. A partir de cette activité et des affirmations des « interviewés », les élèves expérimentent la diversité des points de vue sur le paysage.

La *dernière étape* permet d'esquisser plusieurs options d'avenir, en fonction des choix des élèves parmi plusieurs affirmations possibles sur les processus actuels. Pour choisir, ils doivent tenir compte de toutes les informations obtenues aux étapes précédentes, dont les opinions des habitants. Cette synthèse leur permet de comprendre les liens qui unissent les étapes précédentes et de voir le paysage comme un tout. Ils comprennent en outre que les différentes hypothèses concernant l'avenir du paysage ne tiennent pas qu'à nos souhaits et à notre imagination, mais aussi à différents facteurs et aux choix personnels des intéressés.

Ces activités présentent assez simplement (mais jamais de façon simpliste) la complexité du thème du paysage, avec ses aspects naturels, ses changements dus à l'homme, les rôles joués par différents acteurs et, enfin, la question de l'aménagement. Les paysages proposés ne sont jamais « idylliques » ; au contraire, ils montrent des situations locales problématiques et des conflits sur les choix en matière de paysage. Ces conflits environnementaux deviennent ici de fructueux « environnements d'apprentissage ».

Un vecteur d'intégration culturelle des élèves immigrants

Au cours des dernières décennies, beaucoup de personnes ont quitté leur pays pour l'Europe ou ont émigré d'un pays à l'autre en Europe. L'immigration est un thème important aujourd'hui, et les écoles européennes deviennent de plus en plus multiethniques et multiculturelles. Les processus d'intégration demandent souvent à être encouragés.

L'éducation peut jouer un rôle dans ce contexte. Elle aide les immigrants à mieux connaître les nouveaux paysages qui les entourent et, à travers eux, le contexte géographique, historique, social et culturel. Dans le même temps, le point de vue extérieur qu'apportent les élèves étrangers aide les élèves natifs du pays à observer plus attentivement leur paysage local.

Les paysages des régions d'origine des élèves étrangers peuvent également être étudiés et comparés aux paysages locaux, contribuant à l'enrichissement des connaissances géographiques et à la participation de tous les élèves aux activités scolaires : le fait que chaque élève montre aux autres son paysage d'origine et les dynamiques qui l'ont façonné, tous les paysages faisant l'objet de la même attention, constitue un processus très efficace d'intégration culturelle.

L'éducation sur le terrain : rôle des excursions

Si le paysage est « une partie de territoire telle que perçue », il faut plus qu'en regarder des photos pour le connaître ! L'image n'est qu'un outil, et un outil très limité. La meilleure façon de connaître un paysage est de le percevoir au sens le plus large, en l'explorant de l'intérieur, pour en faire l'expérience sous tous ses aspects. L'observation depuis un promontoire constitue un bon point de départ, mais elle ne suffit pas. Parcourir le paysage à pied, le toucher, l'écouter, le sentir et observer de près ses éléments constituent des expériences bien plus enrichissantes.

C'est pourquoi, chaque fois que possible, l'éducation au paysage devrait passer par des activités sur le terrain, en contact direct avec son objet.

Il faudra veiller, cependant, à ne pas faire de ces activités une simple « visite guidée » pour touristes. S'il est prévu de se rendre dans différentes parties de la zone à étudier (qui ne seront pas nécessairement les plus remarquables), il peut se révéler très utile d'associer les élèves à la préparation de l'itinéraire ; par ailleurs, chaque étape devrait s'accompagner d'activités spécifiques.

Voici quelques-unes des activités éducatives qui peuvent être organisées pendant une excursion :

- le dessin est un outil de choix pour susciter une observation attentive. Les élèves peuvent réaliser des esquisses du panorama ou dessiner un élément plus en détail. On peut leur donner des pistes pour les aider à réaliser leur dessin : grille de lecture, par exemple ;
- les photographies ou les vidéos : les appareils photo et vidéo sont souvent assez facilement disponibles, et populaires auprès des enfants ; même s'ils ne devraient jamais se substituer à l'effort personnel d'observation et de représentation du paysage (par le dessin par exemple), ils sont très utiles pour pouvoir revivre le paysage et ses particularités une fois de retour en classe ;
- la collecte de « morceaux de paysage » : feuilles, fleurs, cailloux, etc., souvent bien représentatifs de l'aspect naturel du paysage, aide les élèves à s'impliquer

personnellement dans sa perception et peut servir à d'autres activités en classe, ainsi que pour la présentation finale des résultats du projet éducatif ;
– l'explication (par des enseignants ou des spécialistes) de certaines particularités du paysage est toujours plus efficace lorsqu'elle se déroule à l'extérieur, juste à côté des éléments dont il est question ;
– la marche à pied : indépendamment de la durée et de la difficulté de la promenade, cette expérience des différentes parties du paysage, de leurs formes (relief, par exemple) et de l'environnement dans sa « matérialité » est essentielle à tout âge.

Les excursions sont souvent organisées en introduction aux activités didactiques sur le paysage. Elles créent dès le départ un lien personnel avec le sujet et représentent une expérience commune à laquelle les activités ultérieures pourront se référer.

Une brève séance de préparation permettra d'assurer l'efficacité de l'excursion. Elle ne devrait pas présenter les contenus à l'avance, mais aider les élèves à être plus attentifs au lieu et aux activités qui y seront menées.

Il est intéressant de renouveler l'excursion à différentes étapes des activités sur le paysage : les élèves peuvent alors vérifier leurs hypothèses sur place, approfondir certains aspects, et surtout renforcer leurs liens personnels (y compris affectifs) avec le paysage. L'organisation d'excursions à différentes saisons contribue à souligner toute la diversité du paysage, et donc à aiguiser notre perception de ses changements.

Le contact direct avec le paysage par des excursions est particulièrement enrichissant pour les jeunes enfants ; dans leur cas, ces expériences – vécues physiquement, avec tous leurs sens – constituent une activité d'éducation au paysage complète

Paysages sonores, olfactifs et tactiles

La perception du paysage – dans son sens le plus large – passe par les cinq sens, et non uniquement la vue. Nous sommes capables de distinguer des paysages sonores, olfactifs et tactiles : le message que nous transmet notre environnement n'est pas uniquement visuel.

Comme pour les paysages visuels, on peut « lire » ces paysages en les divisant en éléments et en classant ces derniers en catégories, porter un jugement sur eux en fonction du sentiment qu'ils inspirent, les interpréter selon différents facteurs et comprendre leur évolution.

Le recours à différents types de perception dans les activités éducatives sur le paysage élargit le champ des propositions didactiques et accroît leur efficacité en impliquant

davantage encore les élèves. L'activité devient plus intense, et les élèves font l'expérience d'un véritable dialogue avec le paysage.

Pour les jeunes enfants en particulier, les contacts directs avec le paysage et l'utilisation de différents types de perception apportent beaucoup. Chez les adolescents, souvent très attirés par la musique et les sons, l'étude des paysages sonores peut susciter beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt.

Enfin, dans un monde où le corps ne cesse de gagner en importance, les initiatives pédagogiques les plus prometteuses sont celles qui font appel à l'activité physique, au sens large.

Littérature, art et photographie

Le paysage est très souvent présent, comme thème ou comme décor, dans les représentations artistiques, les photographies ou la littérature. Dans de nombreux cas, ces descriptions contribuent à conférer une valeur culturelle à des paysages réels. Il peut être tout à fait pertinent de les prendre en compte dans le cadre d'activités éducatives.

Comme nous l'avons déjà dit, l'interdisciplinarité est fondamentale pour l'éducation au paysage : dans ce cas, les disciplines concernées sont la littérature, les arts plastiques et l'éducation artistique.

Le plus intéressant, ici, est de pouvoir comparer le paysage environnant réel et vécu avec sa description par un écrivain ou un poète, ou l'image qu'en a donnée un peintre ou un photographe. Les enseignants n'auront généralement pas de mal à trouver ce type de document dans les musées ou les bibliothèques locales.

Ces œuvres sont une source supplémentaire d'informations sur le paysage choisi, et en particulier son aspect ancien. Elles sont à prendre avec beaucoup de prudence, en tenant compte de leur caractère extrêmement subjectif : ce ne sont pas des reproductions directes et fidèles, mais le reflet de la vision et de l'interprétation personnelles de l'artiste. Loin d'être une limite, cela en fait des documents très enrichissants : en les analysant, les élèves découvrent des points de vue très particuliers, qu'ils peuvent comparer les uns aux autres et avec leur propre point de vue.

A partir de ces analyses d'œuvres, les élèves peuvent s'essayer eux-mêmes à l'expression artistique, que ce soit par l'écriture de poèmes ou de descriptions personnelles, des photographies ou différentes techniques de peinture, afin de transmettre leurs propres émotions face au paysage.

Hypertextes, technologies de l'information et de la communication et paysages virtuels

Comme nous l'avons souligné plus haut, le paysage est fait d'un entrelacs de rapports entre éléments et de liens entre ces éléments et certains facteurs. Plusieurs axes de lecture ont été proposés pour se repérer dans ce réseau complexe, ils évitent de « s'y perdre » sans effacer, au contraire, toute sa richesse.

En élargissant ces remarques, le paysage peut être considéré comme un hypertexte, avec des passages et des étapes de lecture non linéaires, le dense réseau de liens suggérant la possibilité de choisir différents trajets. Certains liens connectent la structure interne du « paysage-hypertexte » à des références extérieures : tous les thèmes associés à la « partie de territoire telle que perçue », telles les différentes disciplines proposées plus haut

La structure du paysage comme la façon de la lire sont bien représentées par la métaphore de l'hypertexte. Très souvent, les paysages confus et incohérents, ainsi que les organisations spatiales non hiérarchisées, sont difficiles à lire selon les modalités traditionnelles ; de même, la métaphore convient encore mieux que celle de la « mosaïque » aux paysages contemporains « mondialisés », où les liens tiennent moins à la contiguïté physique qu'à une ouverture sur l'ensemble du monde.

Pour aborder et analyser des paysages dans un cadre éducatif, la réalisation de cartes hypertextuelles, qui représentent davantage les liens entre éléments et facteurs que les caractéristiques des éléments, constitue un exercice très efficace. Ce ne sont pas des cartes représentatives, mais conceptuelles : les noms des éléments et des facteurs sont reliés par des flèches, formant une structure en réseau. Les élèves produiront des cartes très diverses, chacune présentant et soulignant des spécificités et des détails différents selon leur point de vue personnel. Une occasion de débat en classe très intéressante, non pour rectifier les opinions fausses (il n'y a pas de « vrai » ou de « faux »), mais pour comparer les travaux individuels et construire des « cartes communes ». On peut aussi faire réaliser des cartes conceptuelles en groupes, par exemple en confiant un thème à chaque groupe d'élèves dans un premier temps (caractéristiques naturelles, caractéristiques culturelles, changements, etc.) pour ensuite les réunir en une carte complète en découvrant de nouveaux liens, un peu comme si l'on complétait un puzzle.

Encadré 3 – Les « hyperpaysages » panoramiques

Entre 1999 et 2002, l'Institut d'éco-pédagogie et le Laboratoire de méthodologie des sciences géographiques de l'université de Liège (Belgique) ont élaboré une méthode originale d'utilisation d'internet et des outils multimédias pour l'éducation au paysage (voir www.lmg.ulg.ac.be/hyperpaysages). Le projet consistait à élaborer deux familles d'« hyperpaysages » (« Les hyperpaysages pour sensibiliser à la nature et à l'environnement » et « Les hyperpaysages pour sensibiliser à l'aménagement du territoire ») et à étudier leur usage pédagogique dans des établissements d'enseignement. Il a abouti à un guide sur l'utilisation des hypermédias à l'intention des enseignants (principalement du secondaire).

Les activités scolaires sur les hyperpaysages peuvent consister soit à naviguer dans des paysages déjà prêts, soit à en réaliser à partir d'une photographie panoramique (à 360°). Dans ce cas, les étapes sont les suivantes :

- à partir d'une réflexion sur le paysage (après observation sur le terrain), les élèves choisissent au moins dix éléments destinés à devenir les parties « actives » de l'image : des fenêtres d'information s'ouvriront quand on cliquera dessus ;
- en cherchant des réponses à leurs questions, les élèves élaborent par un travail de recherche le contenu des fenêtres ; ils doivent chaque fois trouver un bon résumé du contenu et un titre approprié pour les vignettes invitant à cliquer sur l'élément ;
- pour bien maîtriser la structure complexe du paysage, les élèves en fabriquent d'abord un « exemplaire tangible » : sur la photo panoramique imprimée, les parties « actives » sont reliées par des fils à des morceaux de papier qui représentent la fenêtre informatique. La structure peut être très simple, mais aussi beaucoup plus complexe (avec des fils de différentes couleurs pour indiquer les différents types de liens) si les élèves approfondissent davantage leur connaissance du paysage en question ;
- l'hyperpaysage ainsi obtenu est ensuite informatisé à l'aide d'un logiciel adéquat, après quoi il est possible de le mettre en ligne.

Sur le plan pédagogique, la construction d'un hyperpaysage est plus intéressante que la simple navigation dans un hyperpaysage déjà prêt. Bien qu'elle permette aussi des exercices intéressants, la seule navigation est avant tout un outil de sensibilisation générale. Le fait de participer activement à la création facilite la réalisation des objectifs suivants :

- en travaillant avec des panoramas à 360°, les élèves perçoivent l'environnement dans son intégralité et s'y « immergent » complètement, à la fois physiquement et intellectuellement ;
- le fait de choisir les éléments « cliquables » stimule l'aptitude à « décrypter » le paysage ; on peut lui poser directement des questions, comme à un interlocuteur ;

- la sélection du lieu d'où prendre les photographies panoramiques aide à mieux percevoir la complexité du paysage et ses multiples aspects ;
- définir les multiples liens entre les « nœuds d'information » qui forment la structure contribue à la mise en place d'un schéma de pensée complexe ;
- le travail en groupe pour créer un hyperpaysage accroît les capacités de négociation et encourage la comparaison entre les jugements et les représentations des membres du groupe ;
- le fait de mettre le résultat en ligne accroît l'intérêt social de l'activité ;
- enfin, cette activité contribue à induire une approche plus globale et plus systémique des questions de paysage, ainsi qu'une approche culturelle, ouverte aux différentes subjectivités.

En outre, les technologies de l'information et de la communication permettent aux élèves de reproduire ces cartes et d'élaborer des hypertextes simples, constitués de pages ou fenêtres uniques et de liens permettant de les ouvrir. Ici, il faudrait probablement parler non plus d'« hypertexte », mais d'« hypermédia », puisque l'on a affaire non seulement au langage écrit, mais aussi à de nombreuses images.

Des produits en ligne ou sur CD-Rom (créés par des équipes de recherche, des ONG, des éditeurs, des administrations, etc.) sont déjà disponibles et utilisables dans un but pédagogique ou à d'autres fins, comme la promotion d'une région. Leur exploration peut fournir des informations supplémentaires et offrir un nouvel outil pédagogique ; il y a là un grand potentiel, puisque l'exercice attire l'attention sur les liens qui structurent le paysage et facilite l'approche de paysages lointains. Cependant, les outils en ligne ne devraient pas remplacer le contact direct : il vaut toujours mieux se rendre sur place en personne.

La création d'hypertextes à l'aide de logiciels simples est sans aucun doute un exercice très efficace. Les élèves y gagnent une idée très claire de la structure du paysage, et sont tenus de sélectionner les caractéristiques qui le représentent le mieux. Puisqu'ils auront certainement envie de montrer leur travail à d'autres (comme c'est souvent le cas dans les projets éducatifs), ils devront être capables de construire un réseau, même très simple, et de choisir très soigneusement les liens qui permettront d'y naviguer.

Le recours aux technologies de l'information et de la communication peut apporter beaucoup aux capacités d'observation, puisqu'il permet de traiter des images, de les modifier (pour comprendre les changements), de zoomer dessus (pour observer certaines composantes du paysage), etc. Partons d'un plan large, par exemple. Certaines de ses parties, qui correspondent à des éléments du paysage, s'activent lorsque l'on passe le pointeur dessus. En cliquant, on ouvre des fenêtres ou des pages

qui donnent davantage d'informations, ou même posent des questions à l'élève. L'exercice n'est possible que lorsque chaque élément a été identifié : les élèves sont donc incités à observer tout le paysage, à le découvrir sous toutes ses coutures.

Les technologies de l'information et de la communication présentent d'autres intérêts pédagogiques. Avec les techniques appropriées, il est possible de créer un environnement d'apprentissage interactif permettant aux élèves de construire ensemble leurs paysages virtuels, qui peuvent être la représentation de paysages réels (se rapprochant en un sens de la création d'une carte hypertextuelle) ou celle de paysages « inventés » ou futurs.

La réflexion sur les changements du paysage devient une activité très séduisante lorsqu'elle passe par la « réalité virtuelle ». Certains programmes montrent déjà les différentes transformations engendrées par des choix différents (voir, par exemple, le jeu vidéo SimCity). Ils peuvent pousser les élèves à réfléchir aux liens de causalité et aux responsabilités personnelles au moment de faire des choix. En outre, après avoir conçu un paysage imaginaire, où s'expriment leurs aspirations concernant leur lieu de vie, les élèves peuvent imaginer et aménager leur paysage du futur, en proposant des changements et en partageant leurs connaissances et leurs souhaits.

Autre potentiel éducatif très important, les technologies de l'information et de la communication permettent de mettre en contact des personnes éloignées les unes des autres. L'éducation au paysage y gagne beaucoup, puisque les élèves peuvent alors travailler sur un paysage (celui qui les entoure, par exemple) tout en prenant en compte les paysages lointains où d'autres enfants vivent et étudient. Il faut donc absolument s'efforcer de préparer, puis de mener à bien des projets régionaux, nationaux ou internationaux associant, via les technologies de l'information et de la communication, des élèves de différents horizons.

2.4. Les parties prenantes

Formation des enseignants

L'éducation au paysage n'exige pas de connaissances pointues dans tel ou tel domaine. L'équipe d'enseignants en charge de l'activité, éventuellement coordonnée par le professeur de géographie, sera enrichie par la présence de compétences différentes, aussi bien sur le plan de l'approche générale que sur celui de la méthodologie et des contenus.

Le plus important, sans qu'une discipline prime sur les autres, est que tous les enseignants aient bien assimilé le concept de paysage et sa valeur éducative. Chaque enseignant devra être sensibilisé dans une certaine mesure au potentiel pédagogique

du paysage, tel que présenté en détail dans le présent document. L'approche de la Convention européenne du paysage doit donc être exposée aux enseignants dans le cadre de leur formation, aussi bien générale que liée à un projet spécifique, afin d'éviter la confusion souvent créée par les nombreuses acceptions du terme. On approfondira ensuite en présentant et en analysant les méthodes et objectifs pédagogiques de l'éducation au paysage.

Puisque les enseignants concernés auront à s'engager personnellement, ils gagneront beaucoup à se confronter directement au paysage. Plus que des informations spécifiques, ils devraient acquérir une bonne maîtrise des grandes thématiques nécessaires à l'interprétation du paysage. Il faudrait donc qu'ils procèdent à une lecture du paysage sur place, en s'appuyant sur des conseils de méthode et sur des cartes hypertextuelles, sans oublier d'être attentifs à leurs propres émotions : ils s'attaqueront ainsi dès le départ aux aspects conceptuels et méthodologiques.

Enfin, les enseignants devraient renforcer leur capacité à travailler en équipe, qui compte beaucoup dans la réussite des activités interdisciplinaires. Il est recommandé de conserver un esprit aussi ouvert que possible à toutes les différentes approches personnelles. Souvent, les élèves eux-mêmes feront prendre un tour inattendu aux activités pédagogiques.

Rôle actif des élèves

Comme nous l'avons vu plus haut, l'éducation au paysage est beaucoup plus un cheminement personnel impliquant directement les enfants que la transmission de contenus par une série de leçons. Bien sûr, il y a des contenus, mais ils sont présentés à l'aide de méthodologies actives. Par exemple, quand un enseignant ou un spécialiste intervient directement, c'est toujours en réaction à des questions posées par les élèves, et uniquement après que ces derniers ont observé attentivement le paysage et commencé à l'interpréter.

Les projets d'éducation au paysage utilisent souvent des supports spécialement conçus par des spécialistes du domaine. Ces panneaux d'exposition, ouvrages, brochures, sites internet, etc. montrent en général plusieurs images de paysages assorties d'explications, afin que les élèves saisissent les principales caractéristiques d'un site ou d'une région. Les administrations publiques et autres institutions sont souvent les initiatrices de ces projets, puisqu'elles souhaitent renforcer les connaissances des jeunes sur le territoire local. Ces connaissances sont effectivement très importantes, et ce type d'initiative permet de toucher un grand nombre d'élèves de différents âges et origines.

La présentation et l'explication de représentations du paysage sont généralement suivies de diverses activités : exercices visant simplement à tester l'analyse des

documents fournis et l'attention avec laquelle le paysage a été observé, représentation personnelle du paysage par le dessin ou l'écriture, ou encore excursions permettant un contact plus direct avec le paysage. L'organisation de concours peut également représenter une motivation supplémentaire pour les élèves (voir les encadrés 4, 5 et 6).

L'éducation au paysage est d'autant plus efficace que les élèves s'impliquent dans le projet. Comme nous l'avons dit plus haut, de nombreuses initiatives peuvent susciter un fort engagement : partir en excursion, dessiner le paysage, le photographier, interroger différentes personnes, exprimer ses propres émotions, répondre plus tard à des questions apparues au cours des activités, etc. Le paysage, en ce sens, devient une part importante de la vie des élèves, un thème qu'ils s'habituent à traiter.

Pour cela, nous avons tout intérêt à ce que les élèves participent directement, non seulement en découvrant eux-mêmes le paysage, mais aussi en présentant les résultats de leur exploration. Ils se sentiront probablement plus concernés par le paysage et son évolution s'ils peuvent préparer des expositions ou des sites internet destinés à faire connaître les caractéristiques du paysage étudié.

L'éducation au paysage, en outre, offre l'occasion de développer et d'améliorer des aptitudes souvent laissées de côté par les approches pédagogiques et les activités scolaires plus classiques. En permettant aux élèves de sortir de leurs rôles habituels au sein de la classe, ou même d'inverser ces rôles, on offre un espace d'expression à chacun d'entre eux.

Encadré 4 – « 3KCL – Paysages culturels karstiques », un projet Cultura 2000

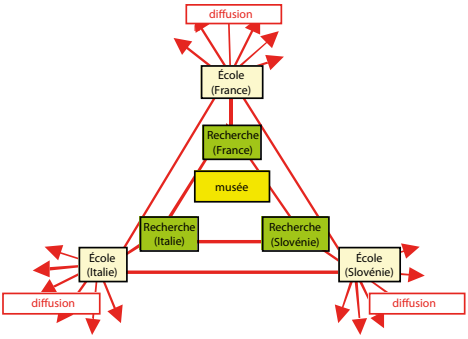

Soutenu par le programme européen Cultura 2000, le projet a été mené en 2004-2005 par le musée d'Histoire naturelle et d'Archéologie de Montebelluna (nord-est de l'Italie) avec la participation de centres de recherche et d'établissements scolaires italiens, français et slovènes. Comme le suggère son titre, il portait sur les particularités de trois zones karstiques, analysées par trois équipes de recherche, explorées par les élèves d'écoles locales puis expliquées au grand public par les élèves eux-mêmes. Le projet a réuni environ 40 chercheurs, 50 enseignants et tuteurs et 600 élèves de différentes classes.

Le réseau et les partenariats du projet 3KCL étaient assez complexes. Le musée de Montebelluna a coordonné l'ensemble des activités ; les chercheurs (départements de géographie de l'université de Padoue, Italie, et de l'université de Nice-Sophia-Antipolis, France, et Institut de recherches karstiques de Postojna, Slovénie) étaient constamment en contact pour partager leurs méthodologies et leurs résultats ; les établissements scolaires jouaient le rôle de « diffuseurs », chargés d'élaborer une exposition et un site internet (www.3kcl.net) à mesure qu'ils recevaient des informations de la part des équipes de recherche. Le site internet servait aussi à assurer le contact entre tous les partenaires.

Le projet représentait à la fois un défi et une chance de développer et d'appliquer des stratégies éducatives de découverte du paysage, dans le contexte de l'éducation au développement durable.

Les objectifs généraux du projet, tels que présentés dans le document de candidature au financement par Cultura 2000, étaient les suivants :

1. fournir des contenus innovants, à la fois sur le plan scientifique et sur le plan éducatif, en étudiant et en interprétant l'évolution de l'écosystème karstique et ses liens avec les implantations humaines, afin de souligner la valeur de ce patrimoine culturel ;
2. promouvoir un large dialogue culturel au niveau international sur le phénomène karstique, avec ses paysages et structures morphologiques uniques ;
3. sensibiliser les élèves à l'équilibre fragile des paysages karstiques ;
4. échanger des expériences et des bonnes pratiques ;
5. confier aux écoles et au musée le rôle de mettre en pratique une approche du savoir plus attrayante pour les élèves.

Pour atteindre ces buts, le projet s'est articulé en deux volets : recherche sur les aspects naturels et humains des paysages karstiques et sur leur évolution, d'une part, éducation et diffusion, d'autre part : les connaissances acquises par la recherche ont été directement partagées avec les élèves, dans l'objectif de toucher un plus large public.

Le second volet peut être divisé en trois étapes.

Un aperçu général du paysage a d'abord été donné aux élèves, avant de pouvoir enchaîner sur une étude plus approfondie. Des objectifs pédagogiques, accompagnés de supports appropriés, ont été fixés pour cette première phase : apprendre à observer attentivement le paysage ; reconnaître les différents éléments qui rendent chaque paysage unique ; reconnaître que le paysage éveille des sensations et des émotions chez chaque observateur et dans son entourage ; examiner les facteurs naturels et humains qui expliquent certains traits du paysage, et enfin comprendre son évolution.

Deuxièmement, élèves et chercheurs se sont rencontrés, ont effectué des excursions ensemble et ont bénéficié de formations pour pouvoir communiquer les résultats des recherches dans un langage approprié.

Enfin, les élèves ont préparé des affiches, des pages internet, etc. pour présenter ce qu'ils avaient appris à un plus large public.

Le contact direct entre le monde scolaire et celui de la recherche ainsi que le rôle actif des élèves dans la diffusion de ce qu'ils venaient d'apprendre font de 3KCL un projet très particulier, marquant et novateur.

Une exposition itinérante réunissant les résultats des travaux scolaires, composée de 30 panneaux, a été montrée à Montebelluna (Italie), à Postojna (Slovénie) et à Annot (France) en 2005. Elle a été complétée dans chaque pays par des documents locaux. Le contenu des panneaux correspond pour l'essentiel à celui du site internet. Ce dernier outil a joué un grand rôle dans la diffusion des résultats, en les rendant accessibles non seulement aux habitants des zones karstiques mais aussi, en théorie, au monde entier. En outre, il a permis aux élèves des trois pays de rester en contact, de ressentir la dimension internationale du projet et, dans une certaine mesure, d'« échanger leurs paysages ». Ils ont fait connaissance avec d'autres zones karstiques et, surtout, ont été encouragés à trouver la manière et le langage adéquats pour présenter « leur » paysage karstique aux élèves des autres pays.

Les paysages karstiques ne sont pas si rares, mais seuls ceux où l'on trouve de vastes grottes sont connus. Leur originalité représente un « champ expérimental » très intéressant pour mieux connaître, comparer et populariser le paysage et accroître la responsabilisation dans ce domaine. L'analyse des évolutions anciennes et récentes a conduit à redécouvrir des mondes tout proches, mais souvent inconnus : le paysage a joué ici un rôle de « charnière » entre différentes cultures et générations. Les activités et les résultats du projet 3KCL correspondaient donc tout à fait aux objectifs de la Convention européenne du paysage.

La vérification finale des acquis, avec les chercheurs et les enseignants, a montré un accroissement de la connaissance du territoire, de la prise de conscience des valeurs du paysage et du souci de sa préservation, qu'il faut attribuer au bon partenariat entre les différents groupes et au travail de médiation du musée.

Partenariats

Les activités et projets éducatifs sur le paysage peuvent être développés à différentes échelles et, comme nous l'avons vu, selon de nombreuses modalités. Chaque enseignant peut mener des activités intéressantes et réussies avec sa classe ; à l'opposé, de larges projets réunissant plusieurs écoles peuvent être lancés par un gouvernement national ou une administration régionale.

L'ampleur d'un projet didactique, cependant, compte moins que l'attention portée à la définition précise de ses objectifs, l'organisation des activités, les soutiens nécessaires, le calendrier et le résultat final.

Il n'est pas rare que les écoles développent des activités en partenariat, dans un cadre éducatif formel, informel ou non formel. Les partenaires sont souvent des administrations publiques locales – comme cela est signalé ci-dessus – qui partagent les objectifs généraux de l'éducation au paysage et souhaitent promouvoir le territoire régional ou local.

D'autres institutions culturelles peuvent prendre part à ces activités. Les musées, bibliothèques ou écomusées peuvent jouer le rôle de médiateurs culturels et aider à mettre les écoles en contact avec les acteurs locaux. En effet, ils connaissent bien le domaine, abritent de nombreux objets et documents le concernant et sont déjà en contact avec des experts de différentes branches ou avec des équipes ou institutions de recherche (universités, par exemple). Dans le même temps, ils ont l'habitude de travailler à la promotion de la culture avec les écoles ; enfin et surtout, ils partagent tout à fait les grands objectifs de l'éducation au paysage.

Les associations professionnelles (par exemple les architectes paysagistes, comme en Slovénie) et les organisations non gouvernementales internationales, nationales ou locales peuvent aussi s'associer aux activités scolaires concernant le paysage : une coopération particulière, puisqu'elle met l'école en contact avec la société autour d'objectifs communs. Beaucoup d'ONG environnementales ou culturelles ont l'habitude de travailler avec les écoles, avec leurs compétences spécifiques et l'enthousiasme qui les caractérise souvent. Dans ce contexte, les enseignants et les responsables pédagogiques, compte tenu de leur visée éducative, ne devraient pas perdre de vue que les associations professionnelles et les ONG sont souvent plus spécialisées dans certains aspects du paysage, et/ou que leurs objectifs propres les empêchent d'être entièrement neutres.

Encadré 5 – Slovénie : « Nous faisons notre paysage »

Le projet a été mené d'octobre 2004 à mai 2005 par l'Association slovène des architectes paysagistes (la DKAS, www.dkas.si) en coopération avec le département de paysagisme de la faculté biotechnique de l'université de Ljubljana, avec le soutien financier du ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire et d'autres sponsors.

L'objectif était de diffuser des connaissances sur le paysage, et notamment de mieux présenter les paysages slovènes au grand public. Le projet visait à inciter enfants et adultes à observer leurs paysages quotidiens et à en reconnaître les qualités, pour qu'ils soient sensibilisés le plus tôt possible à l'environnement, à l'espace et au paysage. Il s'adressait à la fois aux professionnels de l'éducation, aux élèves, à leurs parents et au grand public. L'idée mise en avant : nous pouvons tous, par notre comportement et notre mode de vie, influencer l'état de notre paysage et de notre environnement et donc contribuer à façonner notre cadre de vie quotidien. Conformément aux objectifs de la Convention européenne du paysage, il devrait devenir tout naturel d'avoir conscience de l'importance du paysage, et cette importance devrait être prise en compte dans les interventions sur l'espace physique.

Le projet s'est traduit par une série d'activités et de manifestations :

Publication de cinq affiches sur « Les paysages slovènes ». Leur conception est partie d'un projet de recherche : « Répartition régionale des types de paysages en Slovénie » (1998). Les affiches présentaient chacune un type de paysage, avec des photographies et de brèves descriptions. Elles expliquaient également le vocabulaire général du paysage, ainsi que des termes plus spécifiques aux paysages slovènes. Les affiches ont été distribuées dans tous les établissements scolaires du pays.

Séminaire avec session de travail pour informer les enseignants sur le projet. La plupart des participants étaient des enseignants d'écoles primaires. Le séminaire s'est arrêté sur la naissance de la notion de paysage, le rôle des architectes paysagistes et la perception, l'analyse et la formation du paysage. Les participants ont été très actifs et ont suggéré plusieurs méthodes supplémentaires de diffusion des connaissances.

Publication d'une malle pédagogique comprenant une présentation générale du projet, une définition du terme de « paysage », une introduction à la Convention européenne du paysage, la présentation du projet « Répartition régionale des types de paysages en Slovénie » et d'autres informations sur le paysage, sa perception, son analyse et sa représentation. Elle s'adressait au grand public, mais aussi plus particulièrement aux enseignants des écoles maternelles et primaires.

Concours d'arts plastiques et de photographie. Le concours, qui visait à faire participer directement les élèves (de 4 à 15 ans), a rassemblé des établissements scolaires de tout le pays. Les élèves devaient capter des situations particulières dans le cadre d'un paysage, ou le caractère de certains éléments du paysage. Le concours reposait donc sur l'observation du paysage où ils vivent et sur la représentation des images qui le caractérisent par le dessin, la peinture ou la photographie. Il a remporté beaucoup de succès (plus d'un millier d'œuvres), les thèmes choisis englobant des paysages naturels et culturels, urbains et ruraux, représentés parfois de manière abstraite ou à travers certains éléments spécifiques. Un jury d'experts a sélectionné les œuvres lauréates en fonction de leur créativité, de leur originalité, de leur clarté, du message transmis et de leur composition.

Exposition des meilleures œuvres et remise des prix. L'exposition a été installée au Musée national des techniques, à Bistra ; 95 élèves ont été récompensés à l'occasion de la cérémonie.

Le projet, présenté lors de la 4e réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage (Ljubljana, mai 2006), visait à renforcer l'idée que nous devrions nous familiariser avec le paysage et faire face à ses évolutions avec responsabilité et créativité. Le caractère visuel du paysage dépend des idées que la société se fait de lui, qui influencent également notre façon de le traiter. La qualité de l'espace et du lieu de vie dépend dans une

large mesure du processus de développement, mais aussi de chaque personne et de sa volonté de prendre des décisions quant au développement futur et à la destinée de notre patrimoine paysager. C'est pourquoi le projet a souhaité encourager enfants et adultes à observer leur environnement quotidien et, par là, à nouer une relation positive avec le paysage slovène.

Encadré 6 – Arménie : « Villes, nature et paysages à travers les yeux des enfants »

Un concours de peintures pour le jeune public a été organisé par le ministère de l'Aménagement urbain de la République d'Arménie, en coopération avec le Musée-Institut national d'architecture de l'Arménie, afin d'encourager – pour reprendre les termes de la Convention européenne du paysage – la reconnaissance de l'importance du paysage pour la « qualité de vie ».

Les préparatifs de l'exposition ont commencé en mars 2003. L'annonce du concours a été envoyée aux établissements d'enseignement artistique, aux centres de formation, aux établissements d'enseignement secondaire, aux ONG et aux centres de jeunesse. Les mois suivants, le ministère a organisé des ateliers dans certains des centres et écoles concernés, afin d'expliquer le thème du concours aux enseignants et aux élèves.

Le jury se composait de peintres, de sculpteurs et d'enseignants en art. Il était dirigé par l'académicien Gh. Chubaryan. Le projet se fondait sur certains des thèmes principaux de la convention, parmi lesquels :

- l'objectif de créer un cadre de vie harmonieux pour les générations actuelles et futures : associer directement les jeunes à la question du paysage, à travers le concours, constituait une façon de préparer directement un avenir positif ;
- l'importance de promouvoir une conception du monde riche de valeurs humaines, en particulier pendant l'enfance, comme le soulignent les psychologues.

L'exposition des 134 meilleures œuvres (soit environ la moitié des œuvres présentées) a été coorganisée par le Conseil de l'Europe et la République d'Arménie dans le cadre du séminaire « Aménagement du territoire et paysage ». Elle a été inaugurée à Erevan le 23 octobre 2003, dans le hall du Musée-Institut national d'architecture, en présence du ministre arménien de l'Aménagement urbain et d'autres membres du Gouvernement arménien, de représentants du Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales, de nombreux invités des différentes régions du pays, des auteurs des tableaux exposés et de leurs parents et enseignants. Les médias nationaux se sont fait l'écho de l'exposition.

Par la suite, fin novembre 2003, une partie de l'exposition (51 tableaux) a été montrée à Strasbourg, dans le hall du Palais de l'Europe, au cours de la 2e réunion des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage.

Conclusions et recommandations : promotion de l'éducation au paysage

1. Issus d'une longue histoire d'interactions entre l'humanité et la nature, les paysages européens reflètent la succession des cultures qui les ont façonnés au fil des siècles. Ils constituent un patrimoine naturel et culturel précieux qui doit être protégé et valorisé pour continuer à se développer durablement.

2. La Convention européenne du paysage accorde une grande importance aux relations entre paysage et êtres humains. D'une part, le paysage contribue au bien-être individuel et renforce les identités territoriales ; d'autre part, il appelle un certain degré de prise de conscience, de savoir, de comportement responsable et de volonté d'assumer les conséquences de nos actes, directes ou indirectes.

3. « L'éducation est la force d'entraînement des changements nécessaires. » C'est l'une des affirmations fondamentales de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable, 2005-2014, qui pose l'éducation comme l'un des principaux outils au service du principe de durabilité. Dans ce contexte, la Convention européenne du paysage fait de l'éducation au paysage l'une des premières mesures particulières nécessaires (art. 6.B, alinéa *c*). Compte tenu des liens étroits entre le thème de la durabilité et celui du paysage, l'éducation au paysage constitue l'une des meilleures façons possibles de mettre en œuvre l'éducation en vue du développement durable.

4. Le paysage n'est pas uniquement, dans une définition purement esthétique, l'aspect visuel d'un lieu. Il est la « surface » d'une entité territoriale, où de nombreux facteurs naturels et humains agissent et interagissent. Le paysage devrait être considéré comme un outil pour comprendre les processus spatiaux dans toute leur complexité et découvrir différentes cultures et différents contextes environnementaux. Tous les paysages devraient être étudiés, sans se limiter aux plus remarquables, afin de découvrir ce que leur « surface » dissimule.

5. Ainsi, la lecture du paysage constitue un important moyen de mieux connaître, à la fois, l'environnement proche et le vaste monde. Accessible à tous, elle peut s'exercer dans une certaine mesure à l'aide d'une simple observation attentive, sans instruments de recherche spécifiques. Si l'aptitude à lire « au travers » du paysage se généralise, elle permettra, par exemple, d'élargir et d'enrichir les relations entre les touristes et les lieux qu'ils visitent.

6. Etant donné la grande valeur du paysage sur le plan de la culture comme de l'identité, l'éducation au paysage peut contribuer à faciliter les processus d'intégration culturelle dans les contextes multiethniques et multiculturels, si répandus aujourd'hui dans toute l'Europe. Le paysage conduit donc à une meilleure connaissance de cultures et de lieux différents.

7. Les habitants prennent généralement davantage soin du paysage lorsqu'ils ont été habitués à le lire et à constater les effets que les actions humaines ont sur lui. Pour agir en personne responsable, il faut d'abord apprendre à voir.

8. L'éducation au paysage porte sur tous les niveaux : intellectuel, affectif et pratique. Elle passe par la connaissance, les sentiments et les activités pratiques. Elle constitue donc un très bon instrument pour soutenir le processus de formation des enfants et mettre en valeur toute leur personne et toutes leurs potentialités.

9. En conséquence, la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage puis le Comité directeur du patrimoine culturel et du

paysage pourraient examiner s'il serait possible de demander au Comité des Ministres de recommander aux Etats membres :

- de faire figurer l'éducation au paysage dans les programmes d'enseignement primaire et secondaire, dans le cadre des enseignements consacrés au développement durable ou, plus généralement, de l'éducation à la citoyenneté ;
- d'encourager une formation spécifique des enseignants à l'éducation au paysage, axée non seulement sur la sensibilisation aux paysages locaux, mais aussi sur la définition des objectifs pédagogiques et l'acquisition d'une méthodologie ; ces formations devraient toujours avoir un caractère interdisciplinaire et contribuer à diffuser l'habitude de travailler en équipe ;
- de fournir aux établissements d'enseignement des supports pour la mise en œuvre d'activités d'éducation au paysage. Ces supports devraient couvrir à la fois le contenu et la méthodologie, et varier en fonction des niveaux scolaires ; ils ne devraient jamais porter uniquement sur des paysages remarquables par leur beauté ou leur caractère exceptionnel. Au contraire, ils devraient traiter avant tout des paysages quotidiens, y compris lorsqu'ils présentent des contradictions et suscitent des questions ;
- de soutenir des projets concernant l'éducation au paysage aux niveaux national et international, pour encourager les échanges entre jeunes d'horizons différents ; ces projets devraient être soigneusement conçus pour sensibiliser les jeunes à la spécificité et à l'identité de leurs paysages locaux et des paysages lointains ;
- de promouvoir l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les projets d'éducation au paysage, ces technologies présentant un grand intérêt pour ce type d'activités ; elles aident à voir le paysage comme une entité faite d'un réseau de liens, comme un « hyperpaysage » ; elles permettent de s'appuyer sur différents types de médias (textes, photographies, dessins, vidéos, enregistrements sonores, etc.), de mettre en contact des élèves de différents lieux travaillant sur des projets comparables et, enfin, de diffuser auprès du grand public les résultats des projets d'éducation au paysage ;
- de soutenir toutes les modalités et occasions possibles de partager les bonnes pratiques en matière d'éducation au paysage, le but étant que les enseignants et les responsables d'établissements organisent de plus en plus ce type d'activités, en appliquant les approches et les méthodologies les plus efficaces en fonction des classes concernées et du contexte local ;
- de promouvoir la participation de différents partenaires et sponsors aux projets d'éducation au paysage ; cela créera des réseaux fructueux, en

particulier entre les acteurs directement liés à la diffusion de la culture et à la promotion des valeurs du paysage ;

– de créer, aux niveaux national et/ou régional, une « commission de l'éducation au paysage », avec la participation des services administratifs nationaux/régionaux concernés par le paysage (aménagement du territoire, environnement, développement durable, patrimoine culturel, etc.) et en coordination avec les autorités éducatives ; cette commission devrait jouer le rôle de point de référence, avec pour principale mission de diffuser les questions relatives à l'éducation au paysage. Pour ce faire, elle pourrait fournir le soutien nécessaire en termes de supports pédagogiques et de méthodologies, lancer directement des activités et des projets ou aider les administrations locales ou les établissements scolaires à les organiser.